



et au dessert.

mon « Nouvelliste »

# Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 3 71 11 - Le No 30 ct

coiffure spécialisé pour Dames

Service rapide  
Sans rendez-vous

Sion n. des Rompards 8 1er ét.  
Martigny av. de la Gare 38 1er ét.

## PROBLEMES DE L'ENFANCE ET ADOLESCENCE INADAPTEES

### Journées d'études pour éducatrices et éducateurs romands

SION — Hier matin se sont ouvertes à l'école normale des institutrices les deux journées d'études des éducatrices et éducateurs de la jeunesse inadaptée (AREJI).

M. André Berclaz, président de la section valaisanne, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a relevé plus spécialement la présence de Son Exc. Mgr Adam, évêque du diocèse, MM. Marcel Gross, président du gouvernement valaisan, Rémy Schaeppy, conseiller d'Etat neuchâtelois, président d'honneur de l'AREJI, révérende sœur Angèle, directrice de l'école normale des institutrices, M. Charles Bolay, pasteur, M. Claude Pahud, président suisse de l'AREJI, et Mohamed Mahfoud, directeur du centre de rééducation jeunesse et sport de Beuslimane (Maroc) qui effectue un stage en Suisse romande et qui a tenu à participer à ces deux journées d'études.

L'effectif élevé des participants est une marque de confiance et d'encouragement pour la jeune section valaisanne de l'AREJI.

Nous espérons que le thème intro-

ductif, les visites, le film et les discussions de groupes seront un réel enrichissement, que les échanges et les contacts seront fructueux et que nous soyons toujours plus ouverts aux problèmes que posent l'enfance et l'adolescence inadaptées.

#### LE MESSAGE DU GOUVERNEMENT

M. Gross, président du gouvernement, a apporté le salut de l'autorité cantonale. Il a salué quelques personnalités et dit toute l'admiration, toute la reconnaissance de l'autorité pour le dévouement et le travail accomplis par les membres de l'AREJI. Le canton du Valais a déjà consenti de grands efforts en faveur de la jeunesse inadaptée. De nouveaux projets sont à l'étude et ils vont se réaliser dans un avenir pas très éloigné. M. Gross a encore rendu un hommage tout particulier à toutes les éducatrices et à tous les éducateurs qui se dévouent sans compter en faveur de la jeunesse inadaptée. C'est un problème d'actualité que celui de la jeunesse inadaptée.

#### LES LOISIRS EN MAISONS D'EDUCATION SPECIALISEES

C'est le thème de travail de ces deux journées d'études. M. Léopold Riwaliski, chef du service social de la ville de Sierre, ancien directeur du home

Saint-Raphaël, a présenté une conférence introductive sur ce thème de travail.

M. Riwaliski a donné de nombreux exemples et fait part de son expérience de 18 ans comme éducateur et directeur au home Saint-Raphaël.

« Il ne semble pas que l'histoire ait connu une période où l'on ait parlé autant de loisirs qu'à notre époque. » Si l'on peut calculer que la moyenne journalière du temps de travail est de

(VOIR LA SUITE EN PAGE 11)



M. Marcel Gross, président du gouvernement, souhaite la bienvenue aux participants.



Les personnalités religieuses et civiles invitées.

#### CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M.-W. Suès

## L'HORIZON SE COUVRE...

Cent mille hommes de plus vont être expédiés aux Viet-nam d'ici la fin de l'année, et les Etats-Unis auront alors dépassé le contingent de 500.000 soldats. Non seulement les Américains n'en prennent plus ombrage, mais la popularité du président Johnson remonte, et hormis le sénateur Fullbright, ceux qui le critiquent lui reprochent plus de « ne pas y aller assez

fort » que de ne pas céder sur la formule de San Antonio. Au citoyen moyen, celle-ci, qui exige qu'en contrepartie de la cessation des bombardements sur le Viet-nam du Nord, le général Giap arrête l'infiltration de ses troupes vers le sud, paraît logique, équitable. Si le président Johnson regagne les faveurs de ses concitoyens, c'est parce que ceux-ci, bon gré, mal gré, admettent maintenant que cette guerre prend tournure d'affaire d'Etat dans laquelle l'honneur de la nation est engagé. Du coup, non point l'unanimité mais bien un ralliement s'opère, qui va permettre au président d'être le candidat démocrate aux élections et de demeurer pour une nouvelle législature de quatre ans, à la Maison-Blanche.

Mais que lui préparent les généraux Wheeler et Westmoreland, à Saigon, où ils examinent les aspects les plus divers de l'effort américain ? Le pire n'en est pas exclu. Or, si l'arme atomique, même uniquement tactique, entraine en action, tous les développements seraient possibles.

#### PELERINS INUTILES

C'est ce qu'ont compris certains chefs de gouvernement et certains groupes d'Etat. Il y a d'abord Harold Wilson, que ses récents échecs intérieurs et son dernier voyage à Moscou ont rendu pessimiste. Le premier ministre anglais en pragmatique qu'il est, est allé à Washington pour démontrer à son collègue que seule l'action diplomatique pouvait mettre fin au conflit. Il est rentré bredouille. Le secrétaire général des Nations Unies s'est alors mis en route. Il est Asiatique. Il ressent plus que tout autre, le danger mortel que cette guerre fait courir à l'humanité. D'abord parce qu'il connaît mieux que les Occidentaux la mentalité et les intentions réelles de ses frères de race. Ensuite parce qu'il comprend qu'une généralisation du conflit, non seulement serait monstrueuse, mais encore qu'elle sonnerait le glas de l'institution dont il a la garde. Or, le monde sans le moindre lien international entre les peuples, irait d'aventure en aventure. C'est parce que la Société des Nations avait été paralysée par la démission de l'Allemagne hitlérienne et que les nazis se crurent libres d'agir

à leur guise, que la guerre mondiale éclata, en 1939.

M. Thant est donc allé en Asie, en Europe, avant de monter à Washington. Il n'a rien obtenu, ni là-bas, ni ici, et malgré la phraséologie de ses déclarations, il est rentré à New-York plus pessimiste qu'à son départ. Comme pour accentuer cette très sombre impression, le général Giap, dont les troupes ont incontestablement le vent en poupe, déclare qu'on se battra « jusqu'à la victoire ».

#### CONSULTATIONS A BUDAPEST

Devant ces deux volontés en lutte, on comprend que le monde communiste ait eu besoin d'une doctrine. Il se réunit à Budapest. Une soixantaine de partis communistes sont présents. Certes celui de l'Inde est le seul d'Asie. Non seulement la Chine et l'Albanie n'y sont pas, mais Cuba et même la Yougoslavie n'y siègent pas davantage. L'objectif officiel de ce rassemblement n'est que la préparation d'une conférence mondiale du mouvement marxiste, d'ici deux ou trois ans. La dernière eut lieu à Moscou, en 1960, et elle réunit 31 délégations de p. c. Mais nul ne peut dire de quoi parleront ces personnalités hors des séances. Devant l'aggravation de la situation en Asie du Sud-Est, en l'absence des Chinois, deux sujets brûlants y seront sans doute débattus. Comment établir une attitude commune et ferme, qui soit générale à tous les Etats du bloc marxiste et pronée, défendue par les partis communistes dans les Etats où ils ne sont pas au pouvoir ? Ensuite, quel est l'avis des partis communistes à l'égard de la prise de position de l'U. R. S. S., et quelle serait leur attitude si cette dernière allait plus loin dans son aide au Viet-nam du Nord, même si l'évolution des événements militaires l'obligeait à envisager une intervention ? Moscou veut savoir ce que pensent les partis communistes à ce sujet et s'ils estiment que l'U. R. S. S. peut se laisser entraîner dans un conflit généralisé ? On avouera que la conférence de Budapest est beaucoup plus importante qu'il y paraît de prime abord.

Me Marcel-W. SUES.

## Pour l'année de la Foi

### NE POURRAIS-JE PAS ME PASSER DE DIEU ?

Un excellent garçon, au terme de ses études universitaires, est venu me dire :

— Je suis baptisé ; mais je n'ai reçu aucun enseignement religieux. Pourriez-vous m'exposer la religion chrétienne ?

Au cours des entretiens, ce garçon en vint à la conviction personnelle de l'existence de Dieu. Cependant, il ne peut s'empêcher d'ajouter :

— Ne pensez-vous pas que l'homme peut se suffire à soi-même et se passer de Dieu ?

— Ta réaction est compréhensible. A ton âge, tu sens en toi de telles naissances de vie que tu conçois très bien une existence qui se construirait seule... Mais admetts-tu que ta vie puisse s'épanouir sans l'aide des autres hommes ?

— Non, certes ! Au terme de mes études en sciences politiques et économiques, je me rends intimement compte de la dépendance de chacun à l'égard de l'activité d'autrui.

— La formule « L'homme

peut suffire à soi-même » demande donc déjà un important correctif. S'isoler, c'est mourir ou, en tout cas, s'affaiblir, s'amoin-drir.

— D'accord ! — Je vais plus loin : ne sommes-nous pas aussi très dépendants du monde matériel qui nous entoure ?

— J'en conviens. Nous en avons besoin pour la nourriture, le vêtement, le logement. L'air, le soleil, les réserves d'énergie que possède la terre, nous sont indispensables.

— Voilà donc encore une entorse sérieuse au principe : l'homme se suffit à soi-même. Eh bien, pour ma part, ces diverses dépendances me font comprendre et accepter mon besoin de Dieu : sans Lui, je ne puis pas vivre pleinement et agir efficacement.

— Mais, à mon âge, il est pénible, avouez-le, d'admettre qu'on puisse dépendre d'un maître !

— C'est ici qu'il faut peut-être changer ta vision de Dieu et cesser de voir en Lui un potentat. Le

Christ nous l'a révélé Père et c'est même l'essentiel de son message.

— Ne retombons-nous pas alors dans le paternalisme si peu à la mode de nos jours ?

— Dans quelques années, tu seras toi-même papa. Est-ce le paternalisme qui t'inspirera à l'égard de ton enfant ?

— Nullement ! A celui que nous aurons appelé à la vie, ma femme et moi, et qui dépendra de nous pour la vie qu'il possède et qu'il cherche à épanouir, c'est l'amour que nous apporterons, avec un respect total de la personnalité de notre enfant. J'espère que nos interventions, loin d'être une gêne, lui seront une aide, en vue de développer au maximum les dons qu'il possède.

— Tu rejoins là exactement la véritable notion chrétienne de Dieu, notion que trop peu de chrétiens possèdent et transmettent autour d'eux. (...)

— L'athée ne souffre pas, semble-t-il, de refuser Dieu.

— Je puis vivre longtemps sans qu'un manque de vitalité altère visiblement ma santé et me conduise au trépas... Ainsi en est-il de celui qui refuse l'aide de Dieu : il se meurt lentement... En fait, que d'athées cherchent inconsciemment Dieu, en donnant à des choses périssables les traits de l'absolu : la science, l'art, l'amour, une meilleure destinée de l'humanité, etc.

— Nous avons cependant le pouvoir de nous détourner de Lui.

— Certes, tout comme l'enfant peut renier l'amour de son père, en prétendant se suffire à soi-même... Mais nous avons aussi le pouvoir de nous tourner vers Lui et de l'aimer... N'est-ce pas ce que tu attendras de ton enfant ?... Tu me fais mieux comprendre, tout à coup, cette parole du Seigneur : « Soyez comme des enfants ».

(D'après Foyer Notre-Dame).

F. R.

## DANS NOS CANTONS

Au Grand Conseil vaudois

## Revision des lois pour les impôts cantonaux et communaux

LAUSANNE. — Le Grand Conseil vaudois poursuit, cette semaine, sa session extraordinaire, qui doit se terminer mercredi, sous la présidence de M. P. Duvanel (Ecublens). Il a entendu tout d'abord la réponse de M. Cl. Bonnard, chef du Département de justice et police, à l'interpellation de M. R. Lamberey (soc. - Lausanne), qui voudrait en savoir plus long sur les attentats au plastique commis le printemps dernier.

Le chef du Département de justice et police n'a eu que fort peu de choses à dire : l'enquête se poursuit et elle est secrète. Il a rappelé les faits, les attentats commis à Lausanne et à La

Blecherette, démenti certains faux bruits, exprime le vœu que l'enquête finisse par aboutir afin que les coupables soient punis. Nous n'en sommes pas encore là.

L'assemblée a entrepris ensuite le gros morceau de la session, la revision des deux lois de 1956 sur les impôts cantonaux et les impôts communaux, la grande innovation étant l'obligation de payer ses impôts en deux fois par le moyen d'un bordereau d'acompte envoyé dans le courant de l'année. Si cet acompte n'est pas payé comptant, la somme due sera majorée de 5 %.

Le rapport de minorité, propose la

non-entrée en matière parce que, pour lui, cette majoration de 5 % n'est qu'une augmentation d'impôt déguisée, alors que dans la pensée du législateur, l'acompte doit apporter à l'Etat de l'argent frais durant l'année, pour éviter de contracter d'onéreux emprunts de trésorerie.

M. P. Graber, chef du Département des finances, a insisté sur l'esprit qui anime la revision de la loi, sur son but, pour celui qui paie régulièrement ses impôts, il n'y a aucune chicane, la majorité, on peut le prévoir, paiera son acompte et le solde du bordereau dans les délais posés, on pense que le tiers des contribuables se montrera négligeant et sera soumis à la majoration, il est bien entendu que des exceptions, des adoucissements seront apportés en cas de nécessité à ceux qui auront de la peine à s'acquitter.

La discussion a commencé, plusieurs amendements ont été repoussés et les premiers articles ont été votés, jusqu'aux dispositions applicables aux impôts communaux.

Suite de la discussion, mercredi.

Une importante motion déposée par M. M. Rochat (rad. - Lausanne), signée par une cinquantaine de députés, sera développée mercredi. Elle demande au gouvernement de revoir entièrement le statut des catholiques et d'étudier les problèmes législatifs, fiscaux, financiers, scolaires que pose ce statut.

Au début de l'après-midi, le Grand Conseil a voté sans autre en première lecture la loi d'introduction dans le canton de la loi fédérale sur les fonds de placement. Le rapporteur était M. Paul Jaccoud (Pal. - Echallens).

## APRES 2 MOIS DE MARIAGE IL TUE SA FEMME

GLARIS. — La police glaronaise a arrêté, dimanche soir, après un jour de recherches seulement, un homme de 25 ans, Jakob Mettler, qui a assassiné sa femme, samedi soir. Le couple, qui habitait Mollis (Gl.), avait passé la soirée dans un restaurant de la localité. Comme les deux époux se rendaient, en voiture, dans une autre auberge, ils se disputèrent, et Mettler frappa violemment sa femme. Des témoins l'engagèrent à ramener sa femme à la maison, vu son état. Mais Mettler gagna alors Schwelbrunn, en Appenzell, où il tua sa femme en l'étranglant. Le cadavre de la malheureuse, qui n'était âgée que de 22 ans, fut retrouvé peu après.

Son forfait accompli, le mari, dont les habits étaient couverts de sang, avait fait le plein d'essence à une station du village, ce qui mit rapidement les policiers sur sa trace.

Arrêté dimanche, il avoua son crime.

C'est le juge informateur de Trogen qui a été chargé de l'enquête, le meurtre ayant été perpétré en territoire appenzellois.

## Films de propagande pour trois continents

ZURICH. — Deux films de publicité, réalisés par la Turnus-Films S. A., à Gutenwil, dans le canton de Zurich, avec la collaboration de l'agence J. Walter Thompson, sont présentés dans cinquante pays de trois continents.

En décembre dernier, la Turnus-Films tournait en Espagne les films « Bullfight » et « Ford-Only », les deux dans une version en noir et en couleurs.

Le découpage et la prise de son se sont effectués à Gutenwil. Les deux motifs ont été montés tant pour le cinéma que pour la télévision, dans différentes longueurs, de 15 secondes à 2 minutes. Ils passent actuellement au Portugal, en Finlande, mais aussi aux Philippines, en Argentine, au Curacao, au Guatemala, spécialement pour les nouveaux modèles Ford.

## Important crédit pour un hôpital

LUGANO. — Le conseil communal de Lugano après un long débat, a approuvé un crédit de 57 millions de francs pour le nouveau hôpital qui sera bâti au lieu dit « Ricordone ». Il s'agit du plus grand crédit voté jusqu'à présent par le législatif de Lugano qui s'est en même temps engagé à supporter des frais d'exercice de l'ordre de 3 millions par an. Au cours de la même séance, le conseil communal s'est prononcé pour une augmentation des cotisations des caisses de maladie municipales, qui a été fixée à 40 pour cent pour 1968.

## L'équipe de football du Conseil national va jouer à Lucerne

BERNE. — Une équipe de football, formée au sein du Conseil national, va rencontrer les vétérans de la ville de Lucerne. Le match se déroulera le 14 mars, sur la place des sports de « Kinderdoenflil Rathausen ».

## L'aide fédérale aux universités

BERNE. — La commission du Conseil des Etats, chargée d'examiner le projet de loi fédérale sur l'aide aux universités, a tenu sa deuxième séance, lundi, à Berne, sous la présidence du député argovien Reimann, et en présence du conseiller fédéral Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur, ainsi que des professeurs Imboden, de Bâle, président, et Labhardt, de Neuchâtel, vice-président du Conseil suisse de la science.

La commission a approuvé, avec quelques modifications, la nouvelle rédaction de l'article premier relatif au but de la loi proposée par le Département de l'intérieur ainsi que, pour l'essentiel et dans le sens d'un renforcement des compétences du Conseil suisse de la science, la version revue des articles concernant la coordination entre les hautes écoles suisses et les dispositions réglant les problèmes d'organisation.

En outre, elle a décidé de diminuer la part des subventions de base pour la première période de subventionnement, de 550 à 500 millions de francs et d'augmenter celle des subventions pour les investissements de 600 à 650 millions de francs.

Enfin, la commission a approuvé un postulat invitant le Conseil fédéral à instituer un délégué à la coopération universitaire.

## Ecrasé entre deux remorques

ALTDORF. — Vendredi après-midi, M. Julius Brand, domicilié à Seedorf, âgé de 64 ans, magasinier, a été écrasé entre deux remorques à la fabrique fédérale de munitions d'Altdorf.

Le malheureux qui avait la cage thoracique enfoncée, fut immédiatement transporté à l'hôpital cantonal où il devait décéder samedi.

Le défunt était père d'une famille de dix enfants.

## Grave accident de la circulation Deux écoliers blessés

GENEVE. — Deux écolières ont été grièvement blessées par un fourgon postal sur un passage de sécurité lundi à peu de distance de leur domicile.

Les deux jeunes filles, une Américaine et une Française, toutes deux âgées de 14 ans, se rendaient à l'école lorsqu'elles ont été renversées par le véhicule. L'une fut projetée à quinze mètres et sa camarade à plusieurs mètres. La jeune Américaine, Joan Keegan, souffre d'une fracture du crâne et de nombreuses fractures aux bras et aux jambes. L'écolière française, Hélène Bernard, à la cage thoracique enfoncée et souffre d'une commotion cérébrale, ainsi que de blessures à la tête. Toutes deux ont été immédiatement admises à l'hôpital.

## 24 heures de la vie du monde

★ **MORT DE 3 PECHEURS** — Trois amateurs de pêche âgés de 45, 33 et 19 ans se sont noyés, dimanche soir, à l'embouchure du Tibre, le moteur de leur bateau étant tombé en panne et le courant ayant entraîné l'embarcation jusqu'à la mer. Un homme qui pêchait sur les bords du Tibre a entendu leurs appels au secours et a donné l'alerte mais, lorsque le canot de sauvetage est parvenu sur les lieux, il était trop tard : le bateau avait chaviré et les trois pêcheurs étaient morts.

★ **LA PRODUCTION SIDERURGIQUE DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST** — En 1967, la production brut d'acier de la République fédérale allemande s'est élevée à 36,75 millions de tonnes, soit 4 pour cent de plus qu'en 1966. Quant à la production d'acier laminé, elle a atteint 24,92 millions de tonnes (plus 2,8 pour cent) et celle de la fonte 27,37 millions de tonnes (plus 7,7 pour cent).

★ **GREVE DES INFIRMIERES FINLANDAISES** — 6.500 infirmières de plus de sept villes finlandaises, dont Helsinki et Turku, sont en grève. Si une solution à propos des salaires et de la durée des heures de travail n'est pas trouvée cette semaine, le nombre des grévistes atteindra 10.000. Un service d'urgence est maintenu dans les hôpitaux touchés par la grève.

★ **CHUTE DE ROCHERS PRES DE NANTUA** — Une nouvelle chute de rochers s'est produite lundi sur la RN 84, Lyon-Genève, entre Port et Nantua, en bordure du lac. Un bloc pesant environ huit cent kilos s'est détaché de la montagne des monts d'Ain et, après avoir traversé la voie ferrée, s'est abattu sur la chaussée. Aucun véhicule, train ou voiture, ne passaient à ce moment-là.

★ **UN MINISTRE ITALIEN CHEZ M. PODGORNÝ** — M. Nicolas Podgorný, président du praesidium de l'Union soviétique a reçu, lundi, M. Leopoldo Rubinacci, ministre italien sans portefeuille. M. Rubinacci se trouve actuellement en mission officielle en URSS.

★ **LE PRIX LITRE 1968** — Le jury du Prix Littéraire, réuni dans un restaurant du boulevard St-Germain, a attribué son cinquième prix annuel à Marcel Sendraïl pour son ouvrage : « Sagesse et déire des formes » (Ed. Hachette). Ce prix, se montant à 3.000 frs, est une dotation des Laboratoires Winthrop. Le jury était présidé par le professeur Jean Delay, de l'Académie Française.

★ **TREMBLEMENT DE TERRE DANS LA REGION DE FORMOSE** — Un tremblement de terre a été enregistré lundi, à 12 h 03, par le sismographe de l'Université de Californie. Son ampleur était de 6,5 à l'échelle Richter et son épicentre se trouvait à environ 10.000 km à l'ouest de San Francisco, dans la région de Formose.

★ **ILES A VENDRE** — La « Grande désertique », La Bugio et La Chaos, trois îles rocheuses couvertes de bruyères et habitées par quelques familles de pauvres pêcheurs, sont en vente. Les îles, qui font partie de l'archipel de Madère, appartiennent à un certain M. Cossarth, qui a reçu lundi la visite de trois étrangers, dont l'identité et la nationalité n'ont pas été révélées, qui s'y intéressent. Les Portugais de la région ont été émus d'apprendre que les îles étaient mises en vente, mais aucun d'eux n'envisage de les acheter. Leur seul espoir est que le gouvernement en interdise la vente à des étrangers.

## Des Suisses blessés pendant un voyage en Ouganda

ZURICH. — Une société zurichoise de voyages à l'étranger avait organisé une tournée en Afrique, et notamment en Ouganda. Elle avait loué un petit bus, où avaient pris place sept personnes. Le véhicule sortit de la route, à un moment donné, et se renversa. Des 7 personnes, un ressortissant ouest-allemand, d'Essen, devait être tué sur le coup. Trois autres voyageurs, dont une Suisse de Genève, étaient grièvement blessés, alors que deux autres dames de Genève étaient plus légèrement atteintes.

Les blessés sont en traitement à Campala, et certains d'entre eux ont déjà pu quitter l'hôpital.

## Schwyz : vers l'aménagement de l'Axenstrasse

Brunnen. — Pour supprimer le danger de chutes de pierres, certains tronçons de l'Axenstrasse vont être construits en gaeries. Les travaux s'étaleront sur deux ans environ, et sont estimés à 5 700 000 francs.

## Locarno : les chats et les chiens n'ont pas été empoisonnés

LOCARNO. — Les amis des animaux de la région de Locarno étaient en émoi, depuis quelque temps, à la suite d'informations de presse, relatant des empoisonnements de chats et de chiens. Une enquête a été menée par les milieux vétérinaires et policiers. Selon ses résultats, les bruits d'empoisonnement sont infondés, et on a seulement constaté une sorte de fièvre aphteuse chez les chats, ce qui explique que 15 de ces animaux soient morts ces jours derniers.

## Un important incendie :

## 50 000 fr. de dégâts

RICKENBACH (Tg.). — Un incendie a totalement détruit une maison de Rickenbach, en Thurgovie, où logeaient des travailleurs étrangers.

Le sinistre, qui a éclaté dimanche, s'est étendu si rapidement que les pompiers ont dû se borner à protéger les immeubles voisins.

Les dégâts dépassent 50.000 francs.

## Ces questions juridiques vous intéressent

Il y a deux mois, vous avez vendu à Joseph une parcelle de terrain, le délai de paiement du prix étant fixé à trois mois dès le jour de passation de l'acte. Eprouvant quelques doutes sur la solvabilité de Joseph, mais voulant éviter de le vexer en requérant immédiatement l'inscription d'une hypothèque légale, vous aimeriez savoir à compter de quelle date a couru le délai pendant lequel vous pouvez procéder à une telle réquisition.

La loi fixe que le vendeur peut requérir l'inscription d'une hypothèque légale, en garantie de sa créance pour le prix, dans les trois mois à compter du transfert de propriété.

Ce transfert ne s'opère pas le jour de la passation de l'acte, mais au moment de l'inscription au registre foncier du nouveau propriétaire, plus précisément le jour où l'opération d'inscription à exécuter est portée dans le « journal » du RF. Cette première inscription intervient, en principe, le jour

où le conservateur du RF reçoit du notaire l'acte de vente.

Pour résoudre la question que vous posez, il vous faudra donc vous renseigner auprès du notaire ou au bureau du RF, puis compter trois mois dès la date de l'inscription au « journal ». Comme il est courant que le notaire — qui doit lui-même faire recopier la minute avant de l'envoyer au RF — ne procède à cet envoi que dans la semaine suivant la passation de l'acte, il semble que vous pourrez attendre l'écoulement du délai de paiement fixé, et si ce paiement n'est pas intervenu dans ce délai, requérir encore à temps l'inscription de votre hypothèque légale.

Intérim.

## Livres : nouvelle dévaluation

Oui, mais cette fois toute le monde a le sourire, car il s'agit de la Foire aux livres, cette opération-miracle qui, tous les cinq ou six ans, vous permet de remplir votre bibliothèque avec des livres à des mini-prix ! Du 22 février au 2 mars. Petit-Chêne 1 (anc. magasin Chamay), Lausanne. P 98613 L

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat

A. I. I. growth fund.

\$ 10.76



## Ensoleillé et hausse de la température

## ★ SITUATION GENERALE

La vaste zone de haute pression qui s'étend de l'Ecosse à la Pologne dirige, dans les basses couches de l'atmosphère, de l'air froid de la Russie vers les Alpes. Un courant du sud-ouest règne par contre en altitude.

## ★ PREVISIONS JUSQU'A MARDI SOIR NORD DES ALPES, VALAIS ET GRISONS

La couche de brouillard ou de stratus du matin se déchirera partiellement cet après-midi. Au-dessus de cette nappe, dont la limite supérieure se situe vers 1.600 mètres, en Valais et aux Grisons, le temps sera ensoleillé. Cet après-midi, des passages de nuages élevés se manifesteront dans le Jura. La température, comprise entre moins 2 et plus 1 degrés cette nuit, atteindra 1 à 4 degrés cet après-midi (7 à 9 en Valais). Vents du secteur nord-est, faible en plaine.

## SUD DES ALPES

Exceptés les quelques bancs de brouillard ou de stratus qui se manifesteront dans le Sottoceneri, le temps sera généralement ensoleillé. La température prendra les valeurs suivantes : cette nuit, plus 2 et moins 3, l'après-midi, 8 à 13 degrés. En montagne, les vents faibles à modérés, souffleront du secteur nord-est.

## ★ EVOLUTION PREVUE POUR MERCREDI ET JEUDI

En plaine, au nord des Alpes : en partie ensoleillé. Dans les Alpes et au sud des Alpes : généralement ensoleillé. Plus tard, légère hausse de la température.

## Annonces diverses

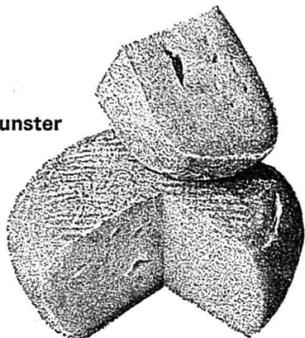
## Ravissante...

notre collection de printemps  
se complète de jour en jour !  
Elle vous séduira !

**FEMINA**  
SION  
PLACE DU MIDI

1er marché de mode en Valais

Munster



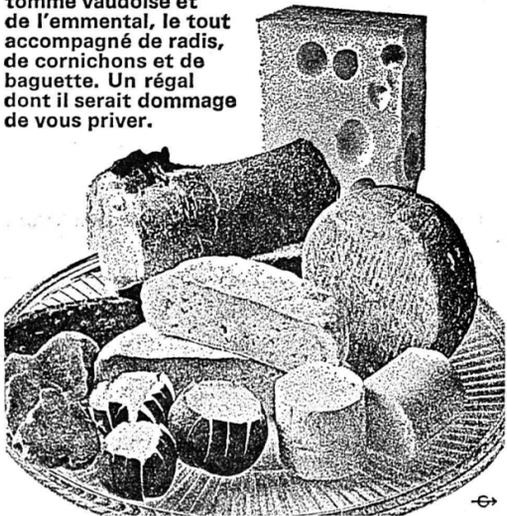
### Un fromage au caractère exubérant

C'est un fromage roux à pâte à peine trouée, douce et crémeuse. Il ne manque pas de caractère. Son goût s'accroît vite, à mesure qu'il mûrit. C'est au tout dernier stade que le préfèrent les connaisseurs.

Le munster est soumis, plusieurs fois par an, à un contrôle rigoureux, effectué par des experts, des gourmets, qui s'assurent de sa conformité avec des normes de qualité très strictes. Ce n'est qu'après avoir passé cet examen avec succès qu'il a droit au label suivant:



Servez le munster avec du petit suisse, de la tomme vaudoise et de l'emmental, le tout accompagné de radis, de cornichons et de baguette. Un régal dont il serait dommage de vous priver.



## Offres et demandes d'emplois

Maison A. GUIGOZ, ferblanterie industrielle et du bâtiment, couverture, cherche pour entrée tout de suite

#### ferblantiers aides-ferblantiers apprentis ferblantiers

Nous offrons: Travail intéressant et varié, avec machines entièrement automatiques. Bon salaire, avantages sociaux et caisse de prévoyance.

Faire offre à A. GUIGOZ, rue du Panorama 12, 1800 Vevey, tél. (021) 51 60 24.

Rien n'est plus facile ni meilleur marché  
que de poser les tapis soi-même...

avec nos plaques  
de tapis à assembler



Plaques de 35x60 cm aux bords nets et exactement découpés, ce qui permet un assemblage parfait. Diverses teintes unies pouvant être combinées en damiers. Naturellement, ces plaques servent aussi de tapis de porte ou d'auto, etc. En matériel de première qualité très résistant et ne plissant pas grâce à leur semelle de caoutchouc gaufré.

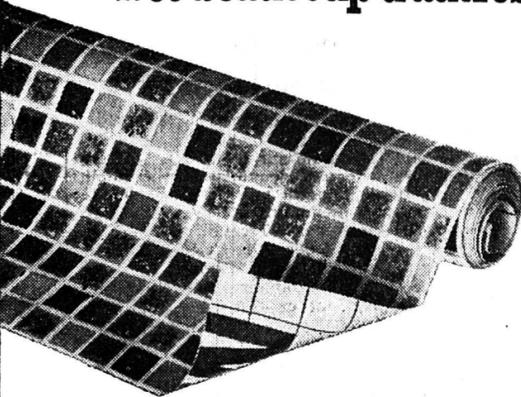
Prix par plaque: 4.50

Maintenant en **Multipack**  
dès  
2 plaques  
**seulement 4.-** la pièce

Vous économisez dès 2 plaques un demi franc par pièce!  
(Prix du m<sup>2</sup>: 19.05!! Comparez)

...et beaucoup d'autres choses peuvent encore être  
embellies dans l'appartement...

avec **M-fix**  
la feuille de plastique  
adhésif



pour recouvrir les armoires, les parois, les placards, les étagères, des boîtes, etc.  
Il faut simplement découper, presser, lisser. M-fix est solide, imperméable et facile à nettoyer.

Divers jolis dessins  
le rouleau de 190x45 cm **2.80**

**MIGROS**

#### Réparations et bobinages de moteurs en tous genres

Stators, rotors et transformateurs.

Héritier Georges, atelier de bobinage,  
Saint-Germain - Savièse.

Tél. (027) 2 72 45.

P 22480 S

#### LA TOUR

Encore à louer :

#### un appartement

4 pièces et hall.

#### un appartement

3 pièces et hall.

S'adresser au tél. (027) 2 31 91.

Ofa 47 L

#### Machine à laver

autom. et Super autom.  
neuves avec garantie d'usine  
3,5 - 4 - 5 kg  
pour cause de transformation

Fr. 700.-- 800.-- 900.--  
1'150.-- 1'590.--

Elan-Liberator, Bauknecht  
Hoovermatic, Indésit

C. Vuissiez - de Preux Grône VS  
Tél. 027 4 22 51  
(avec facilités de paiement et reprises)

**Fiat 124  
sport coupé**



**C'est une sportive:  
96 CV SAE, 170 km/h**

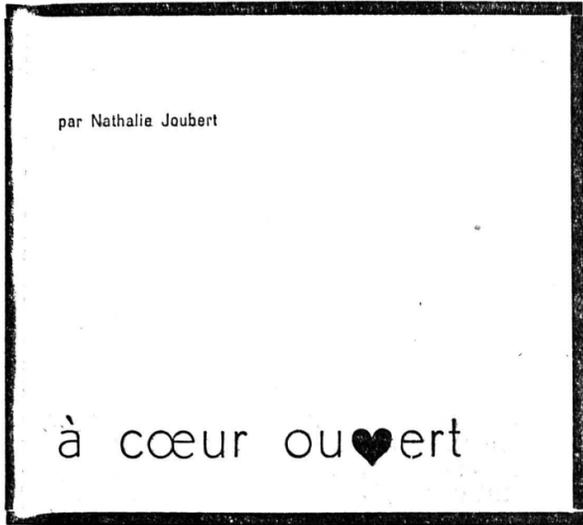
**Elle a 5 places**

Fr. 12 700.--  
Fiat (Suisse) S.A., 1211 Genève 13  
Tél. (022) 44 10 00



MARTIGNY: BRUCHEZ & MATTER, GARAGE CITY - MONTHEY: A. PANIZZI, GARAGE DU SIMPLON - SION: M. GAGLIARDI, GARAGE DU RHONE - SIERRE: J. NANCHEN, GARAGE TREIZE ETOILES.

Ardon: A. Bérard; Ayent: G. Dussex; Crans: Cie SMC; Flanthey-Lens: A. Emery; Fully: G. Renon, Leytron: L. Constantin; Martigny: L. Ravera, Station Agip; Massongex: A. Morisod; Montana: Cie SMC; Montana-Village: J. Rey; Orsières: L. Piatti; Pont-de-la-Morge: P. Parvex; Réchy-Chalais: M. Rossier; Riddes: Mancini & Consiglio, Garage de la Cour; Savièse: Luyet & Dubuis; Saint-Gingolph: R. Masson, Station Agip; Saint-Léonard: L. Farquet; Saint-Maurice: A. Abbet, Garage de Saint-Maurice; Sion: R. Evéquo, Station Agip; Verbier: Stückelberger; Verbier: W. Fusay; Vernayaz: Aepli E.



par Nathalie Joubert

à cœur ou ert

9

A l'époque, le frère de Francine, Guy, était dans un sanatorium en montagne.

— Ne crois-tu pas, Francine, que ton papa et ta maman n'ont pas assez de soucis avec ton frère ?

— Mon frère ! oui, naturellement, ils ont été ennuyés quand ils ont appris sa maladie ; mais maintenant qu'il est à la montagne, ils lui écrivent une fois par semaine et ne s'en font pas. Ils vont de cocktails en cocktails comme si de rien n'était.

Jean de Séri avait gardé un instant le silence, non pas parce qu'il était à court d'arguments, mais parce qu'il voulait que l'argument suprême lui permit de remporter la victoire.

— Ecoute, ma petite Francine, écoute-moi bien. Je ne mets pas en doute la valeur de vos sentiments. Cependant, je te connais comme si tu étais ma fille, tu es une enthousiaste et tu n'as que dix-huit ans. Je ne te fais pas un sermon, mais je voudrais tout de même que tu médites cette formule qui ne sera jamais démodée : Une femme doit garder sa distinction morale, quelle que soit la morale à laquelle elle est soumise !...

Francine fixait Jean de Séri avec une intensité fiévreuse. — Sois sage et tu sauras attendre. Cette attente vous permettra de mieux connaître la valeur de vos sentiments et vous permettra un avenir établi sur des bases solides...

Francine avait voulu l'interrompre. Il avait poursuivi, sachant fort bien qu'il n'avait pas encore gagné.

— Laisse partir ton Marcello à Milan. Tiens-toi bien jusque-là. A son retour nous en reparlerons.

La tête basse, l'air un peu boudeur, mais plus calme, Francine avait quitté Jean. Pendant plus d'un mois, il n'avait pas eu de ses nouvelles. Yvonne avait dû aller voir Guy dans les Alpes car l'état de santé du garçon donnait des inquiétudes. En l'absence de sa femme, Louis n'avait pas invité Jean. Yvonne revenue, Jean de Séri était allé déjeuner rue de Prony. Francine n'était pas là... Avec un air plein de sous-entendus accompagné du gros rire de Louis, Yvonne avait dit :

— Francine s'excuse auprès de vous, Jean. Elle déjeune aujourd'hui sur un yacht avec de la jeunesse. Le yacht appartient à Eric Gisant-Revers, le fils d'un constructeur de moteurs de bateaux... Louis avait ajouté avec un air satisfait :

— Des gens très bien... bourrés de « Eric » !...

« Et voilà, pensa Jean de Séri. Maintenant elle est la femme de ce jeune seigneur »

La nuit était tombée. Il se trouvait dans l'obscurité complète. Sa tête était soudain vide de pensées. Il était las, très las. Sans penser à éclairer sa lampe de chevet, il chercha son étui à cigarettes. Il en alluma une et en tira une longue bouffée. Il se demanda pourquoi tous ces souvenirs revenaient à sa pensée... Etais-je seulement parce que c'était le jour du mariage de Francine ?... Ou n'était-ce pas plutôt parce que Legris, le cardiologue, avait éveillé des scrupules dans sa conscience et qu'il avait éprouvé le besoin de trouver des excuses au silence qu'il avait gardé avec Mme Gisant-Revers.

Non, bien sûr, il n'était pas coupable... Sans doute il avait connu les accidents de santé de Francine... Mais, il n'avait jamais su exactement la vérité sur l'état de son cœur.

CHAPITRE III

Le petit jour paraissait par le hublot de la cabine. Pour la première fois de sa vie, Francine s'abandonnait au bonheur d'aimer. Enveloppée dans les bras de son mari, elle goûtait une immense paix. Etais-ce possible que tant d'amour et tant de tendresse soient prodigués avec une telle plénitude ? Elle s'était généreusement donnée, sans réserve, sans mélange. Plus qu'une autre, elle avait accueilli la tendresse, l'avait découverte parce qu'elle l'avait désirée dès son plus jeune âge et que les siens n'avaient pas su l'aimer.

Dans la charmante cabine qui serait désormais sa chambre, un parfum de roses un peu fanées s'exhalait.

Depuis longtemps déjà, Francine et Eric demeuraient silencieux, savourant l'heure exquise qui leur était accordée. Amoureux de leur joie, ils semblaient vouloir prolonger l'extase, ne pas la ternir par des mots.

Enfin le soleil filtra à travers les voiles blancs qui tamisaient la lumière du hublot.

Oh ! Eric, dit-elle d'une voix profonde et chaude, je t'aime. Hier je ne savais pas jusqu'où allait mon amour... Aujourd'hui j'ai appris tout ce que peuvent contenir ces trois mots simples.

— Moi aussi, je t'aime, et je suis merveilleusement heureux. Le bonheur nous appartient, Francine, ma chérie... Quelle belle vie s'ouvre devant nous !

Il l'étreignit avec force dans ses bras robustes et posa de délicats baisers sur ses paupières bistrées.

Un sourire lumineux éclaira le visage de la jeune femme. D'une voix émue, un peu saccadée, elle dit :

— Eric, nous aurons de beaux enfants et nous ferons tout ce qui est possible pour qu'un jour ils soient heureux comme nous le sommes en ce premier jour d'amour.

Elle appuya sa tête brune contre la joue de son mari. Il lui caressa les cheveux... Ils entendirent un bruit de rames qui glissaient en cadence à fleur d'eau. Le chien Rex aboya et se tut. Un rayon de soleil plus précis fit briller les grands yeux noirs de Francine. Elle dut baisser les paupières.

Rex doit avoir faim, dit-elle. On ne lui a presque rien donné hier soir. Je vais aller lui faire une soupe...

— Ecoute, ma chérie, je voudrais que tu dormes un peu. Je vais donner quelque chose à Rex. Tu lui feras sa soupe plus tard. Et puis il faut que je mette en marche. Je voudrais que vers une heure nous atteignions une ravissante petite auberge que je connais, sur les bords de la Seine.

Francine se dégagea du bras d'Eric et s'assit. Elle était ravissante avec sa peau bistrée dans sa robe de nuit blanche. — Mais tu n'y penses pas, Eric, dormir en un si beau jour. Je vais aller faire le café et préparer la soupe de Rex. Je t'appellerai quand notre petit déjeuner sera prêt.

Il n'eut pas le temps de la retenir qu'elle était déjà debout, passait le saut-de-lit assorti à sa robe de nuit et allait s'enfuir quand elle entendit la voix d'Eric, une voix qu'il s'efforçait de rendre grondeuse.

— Comment, madame, vous n'embrassez pas votre mari avant de le quitter !

Copyright by Cosmopress

(A suivre)

SUPERMAN



Février 27

MEMENTO

Sur nos ondes

**SIERRE**  
Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.  
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.  
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
La Locanda. — Tous les soirs, Pierre Bongorni et son quartette vocal, avec, en attraction, Mlle Macha.

**SION**  
Cinéma Arlequin. — Tél. (027) 2 32 42. Voir aux annonces.  
Cinéma Capitole. — Tél. (027) 2 20 45. Voir aux annonces.  
Cinéma Lux. — Tél. (027) 2 15 45. Voir aux annonces.  
Médecin de service. En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant s'adresser à l'hôpital tél. (027) 2 43 01.  
Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 h à 16 h.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Gindre, tél. 2 58 08.  
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.  
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.  
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h à 12 h ; de 13 h à 16 h ; de 18 h à 20 h 30.  
Œuvre Sainte-Elisabeth. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.  
Samaritains. — Dépôts d'objets sanitaires, 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69. Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf les samedi et dimanche.

**MARTIGNY**  
Tea-room « MIKADO »  
**FERMETURE ANNUELLE**  
du 28 février au 11 mars 1968  
L. Gillioz.  
P 65214 S  
J'engagerais  
**apprenti électricien sur autos**  
Raymond Divorve, électricité et carburateur automobile, rue de l'Industrie, 1950 Sion.  
AS 7722 S  
On cherche pour tout de suite ou date à convenir  
**monteur en chauffages centraux**  
**installateurs sanitaires**  
**ferblantiers-installateurs**  
Travail assuré. Bons salaires.  
S'adresser à Charles Renfer, inst. sanitaire et chauffage central, 2606 Corgémont. Tél. (032) 97 12 88.

**MARTIGNY**  
Cinéma Etoile. — Tél. (028) 2 21 54. Voir aux annonces.  
Cinéma Corso. — Tél. (028) 2 28 22. Voir aux annonces.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.  
Service de dépannage. — Du 26 février au 4 mars 1968 : Carrosserie Granges, tél. (026) 2 26 55. Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain à 7 h. Dépannage également le dimanche.

**SAINT-MAURICE**  
Cinéma Romy. — Tél. (025) 3 64 17. Voir aux annonces.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.  
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire Mme M. Beytrison, rue du Collège, Tél. 3 68 85.  
Ambulance. — Le service est assuré par Bissone et Favre, garage Casanova, tél. 3 63 90.

**MONTHEY**  
Plaza. — Tél. (025) 4 22 90. Voir aux annonces.  
Montheolo. — Tél. (025) 4 22 60. Voir aux annonces.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Entreprise de Sion engagerait  
**contremaître en bâtiment**  
dynamique et expérimenté, avec connaissance en génie civil si possible. Place à l'année.  
Entrée tout de suite ou à convenir.  
Offres avec références sous chiffre PA 22399, à Publicitas, 1951 Sion  
P 22399 S

Café du Centre, à Saxon cherche  
**sommelière**  
pour début avril. (Machine à laver les verres).  
Tél. (026) 6 23 07.  
P 22520 S

**Antiquités**  
Grand choix de meubles et objets valaisans.  
Michel Sauthier, rue des Tanneries 1, 1950 Sion. Tél. (027) 2 25 26.  
P 743 S

A louer, aux environs de Martigny, pour cause de départ,  
**un appartement 3 pièces**  
dans immeuble moderne. Prix avantageux. Libre dès le 1er avril ou à une date à convenir.  
Faire offres écrites sous chiffre PB 22336, à Publicitas, 1951 Sion.  
P 22336 S

**SOTTENS** 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00 Informations. ainsi qu'à 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 9.05 La clé des chants, 11.05 Emission d'ensemble. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10... 20... 50... 100 ! 12.45 Informations. 12.55 Feuilleton de midi : le parfum de la dame en noir. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Informations. 17.05 Bonjour les enfants ; 17.30 Jeunesse - Club. 18.00 Informations. 18.05 Récital express. 18.30 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 Disc-O-Matic. 20.00 Magazine 68. 20.20 Intermède musical. 20.30 A l'occasion du mardi gras : Assassins associés, comédie. 22.35 Informations. 22.40 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

**SECOND PROGRAMME** 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.00 Musique pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations locales. 20.30 Les nouveautés de l'enregistrement. 21.30 La vie musical. 21.50 Encyclopédie lyrique : Carmen, opéra. 22.30 Anthologie du jazz.

**BEROMUNSTER** Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Orchestre philharmonique de Vienne. 9.00 Souvenirs en paroles et musique. 10.05 Divertissement populaire. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Emission pour la campagne. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Epoque et images d'une vie. 14.30 Caprice genevois. 15.05 Sang polonais, opérette. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les plus anciens auditeurs. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Informations. 20.00 Hit-parade. 20.30 Petit abcédair des grands maîtres. 21.15 Grand orchestre des films UFA. 21.45 La Suisse et les institutions internationales. 22.15 Informations. 22.25-23.25 Quintette Adderley.

**MONTE CENERI** Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.35 Réveil matinal. 7.00 Musique variée. 8.00 Pause. 11.00 Heures de la musique. 11.24 Magazine féminin. 11.30 Anthologie de la musique. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 13.00 Chansons. 13.10 Feuilleton. 13.25 Bal champêtre. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Récital R. Anthony. 16.45 Parade d'orchestres. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Beat Seven. 18.30 Chœurs montagnards. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Rythmes. 19.15 Informations. 19.45 Accordéon. 20.00 Variétés de S. Maspoli. 22.05 Rapports 68 : arts et lettres. 22.30 Musique de danse. 23.00 Informations. 23.20 Musique dans le soir. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

**TELEVISION** 18.45 Bulletin de nouvelles du télé-journal. 18.50 TV-spot. 18.55 Rendez-vous. 19.20 TV-spot. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Notre feuilleton : Les chevaliers du ciel. 19.55 TV-spot. 20.00 Téléjournal. 20.15 TV-spot. 20.20 Carrefour. 20.35 Les croulants se portent bien. film. 22.05 Le photographe. 22.35 Téléjournal. 22.45 Soir-information. La faim dans le monde.



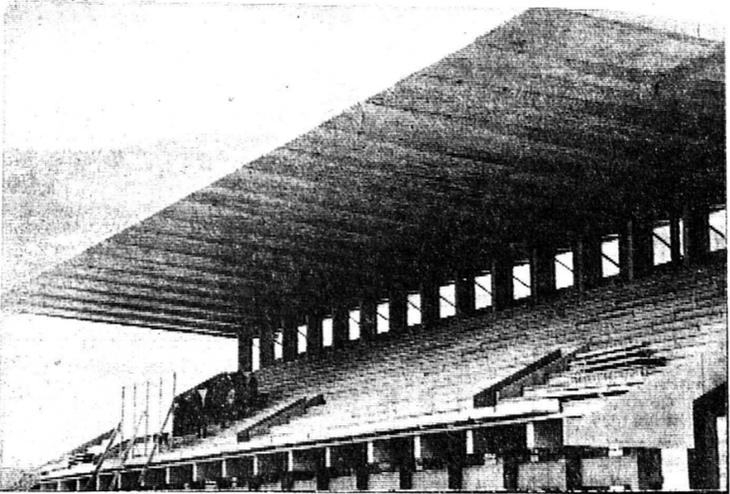
**P = 3 71 11**

Les Pierreafeu



NR - SPORTS NR

## VERS UN NOUVEAU FLEURON SPORTIF A SION «TOURBILLON», 18 000 PLACES



Dans quelques années, la capitale valaisanne sera dotée d'un stade magnifique de 18 000 places. Mais, ce nouveau fleuron sportif sera inauguré au cours de l'été de cette année, soit au mois d'août. Dimanche matin, les responsables de la Coopérative du stade de Wissigen ont convié les autorités et les représentants de la presse afin de donner connaissance de l'avancement des travaux du nouveau parc des sports de «Tourbillon».

Parmi les personnalités présentes, se trouvaient M. Emile Imesch, président de la ville de Sion; M. Antoine Dubuis, vice-président de la commune de Sion et président de la commission communale du stade; M. Victor de Werra, président de l'ASF; M. Berdat, de la Ligue nationale suisse de football, et M. René Favre, président de l'AVFA.

Plusieurs orateurs prirent la parole à cette séance d'orientation. M. Imesch souligna que cette œuvre fera honneur à la ville de Sion alors que M. A. Dubuis précisa que la Municipalité travaillait avec détermination pour ce que ce nouveau quartier séduisant devienne partie intégrante du développement de la ville. Sur cette parcelle de 45 000 m<sup>2</sup>, plusieurs phases d'urbanisme sont prévues selon l'ordre d'urgence établi. C'est ainsi que, pour le mois d'août (date de l'inauguration du stade), tout ne sera pas prêt (accès, places de parc) et qu'il s'agira de faire preuve de patience, car tout est lié aux possibilités financières de la commune.

La première étape (d'un total de trois) qui sera terminée pour l'inauguration du 11 août prochain, comprend le terrain principal plus un terrain annexe; la tribune principale et le déplacement des installations existantes du Parc des Sports (tribune en tubulaires et éclairage) autour du nouveau stade. Celui-ci pourra contenir 12 000 spectateurs à son inauguration.

La première étape aura coûté le montant de Fr. 1 900 000.

La deuxième étape (aménagement complet de la tribune principale) est dévisée à Fr. 600 000 alors que la troisième (construction de deux terrains annexes; construction de gradins définitifs; aménagement des accès et places) coûtera Fr. 1 850 000.

Le total du coût du stade de «Tourbillon» qui pourra contenir 18 000 spectateurs s'élèvera donc à Fr. 4 350 000.

### DIGNE D'UNE EQUIPE DE L.N. A

Après les différents exposés des responsables, nous pouvons en déduire que le FC Sion aura un stade digne d'une équipe de L.N. A. Les acteurs des spectacles dominicaux devront nous en prouver la nécessité, par leur prestation.

Nos photos : La tribune principale a fière allure. Les autorités écoutent avec intérêt les renseignements techniques.

● **HOCKEY SUR GLACE.** — Les finales pour le titre de champion suisse de première ligue auront lieu le 29 février à Uzwill et le 2 mars à Bienne.



## Le comité central de la LSHG s'est réuni SELECTIONS PREVUES POUR LE TOURNOI DU SALON

Le comité central de la Ligue suisse de hockey sur glace a tenu une séance à Berne. Il a examiné différents problèmes d'ordre administratif et techniques relatifs au championnat 1967-68, qui se déroule normalement dans toutes les catégories de jeu et d'autres concernant la saison 1968-69. Il a pris notamment acte avec satisfaction que le Congrès de Grenoble de la Ligue internationale de hockey sur glace avait confié à la Suisse l'organisation du congrès d'été 1969 qui se déroulera à Crans.

Il a confirmé l'intérêt que la Suisse portait à l'organisation des championnats du monde des groupes B et C pour 1971. Il a pris également acte des décisions du Congrès de Grenoble de la LIHG qui a fixé les championnats du monde 1969 du groupe A à Prague (15-30 mars), ceux du groupe B à Ljubljana (28 février-9 mars) et ceux du groupe C à Skopje (dès le 24 février).

La Suisse participera au tournoi du groupe C, la fixation de ces dates déterminera de manière impérative le déroulement du championnat suisse 1968-69, compte tenu de la préparation de base qui sera indispensable à l'équipe suisse pour retrouver le plus tôt possible sa place dans le groupe B.

Les assemblées préparatoires à l'assemblée des délégués des 29 et 30 juin à Lausanne auront lieu le 8 juin à Berne pour la Ligue nationale et le 15 juin à Château-d'Oex pour la Suisse romande, à Niederbipp pour la Suisse centrale et à Schaffhouse pour la Suisse orientale.

### LE TOURNOI DU SALON

La commission technique de la Ligue suisse de hockey sur glace a retenu les joueurs suivants pour le prochain tournoi du Salon (21-23 mars à Genève) :

**Gardiens :** Rigolet (La Chaux-de-Fonds) et Clerc (Genève-Servette).

**Défenseurs :** Aeschlimann, P. Lehmann (Langnau); Huguenin, Sgualdo (La Chaux-de-Fonds); Henzen (Sierre), Conné (Genève-Servette).

**Avants :** Giroud, Chappot, Pillier (Genève-Servette); Reinhard, Turler (La Chaux-de-Fonds); Henry (Genève-Servette); U. Luethi, U. Lott, H. Luehti (Kloten).

**Réservistes :** Wuethrich (Langr.), Rey (Genève-Servette) et Pousaz (La Chaux-de-Fonds).

L'équipe suisse sera dirigée par Premsyl Hainy (Genève-Servette).

## Parfaire la forme avant Coire

CE SOIR :  
SIERRE-VILLARS-CHAMPERY  
DES 20 HEURES

Afin de se maintenir en forme avant le difficile déplacement de samedi à Coire, le HC Sierre recevra ce soir à la patinoire de Graben l'équipe de Villars-Champéry, qui vient de disputer les finales de première ligue.

Cette partie permettra donc aux Sierrois de parfaire leur forme avant le match de Coire qui sera certainement le tournant de ce tournoi final de promotion. Il ne fait pas de doute que ce match est de première importance pour

les hommes de l'entraîneur Rolf Meyer. Villars-Champéry étant une équipe qui pratique un bon hockey, les Sierrois vont donc pouvoir s'entraîner d'une manière rationnelle.

Espérons que le public sierrois viendra en grand nombre encourager son équipe à la veille d'une étape importante de la vie du club rouge et jaune. En cas de victoire samedi prochain à Coire, il ne fait pas de doute que le célèbre match de barrage contre Lausanne deviendra une réalité piquante pour les supporters des deux clubs.

A. C.

## Aujourd'hui débutent les championnats du monde de patinage artistique

A Genève, les championnats du monde débutent mardi 27 février par le programme figures imposées messieurs, danse et couples.

Voici le programme détaillé de la

### Tour de Sardaigne Sprint massif

La troisième étape du Tour de Sardaigne, course sur les 136 km séparant Ittiri de Oristano, s'est terminée par un sprint massif qui a été remporté par le Belge Guido Reybroeck. Tous les autres coureurs ont terminé dans le même temps.

### Assemblée de La Cible de Sion

C'est ce soir au café Industriel à Sion que se déroulera l'assemblée générale de La Cible de Sion.

L'ordre du jour est statutaire. On parlera du nouveau plan de tir, c'est la grande manifestation au tir au pistolet ainsi que de la sortie à Augbourg.

journee du mardi 27 février :  
8.00 Début des figures imposées messieurs.  
11.30 env. Fin des deux figures imposées messieurs.  
13.00 Reprise des figures imposées messieurs.  
17.00 Début des danses imposées.  
19.30 env. Fin des deux danses imposées.  
20.30 Début du patinage couple imposé.  
23.00 env. Fin du couple imposé.

### Parc des Sports SION

DIMANCHE 3 MARS

dès 15 heures

### CHAUX-DE-FONDS SION

Dès 13 h. 15 :

### MATCH DES RESERVES

Championnat suisse LNA

P 1305 S

## Le fait du jour... bizarre

Quand l'arbitre n'est pas frappé  
il s'en prend à son juge de touche !

S'il arrive sur un terrain que l'arbitre soit malmené par un joueur ou des spectateurs mécontents, il semble bien que ce soit la première fois, tout au moins à Marseille, qu'un juge de touche soit boxé par l'arbitre. C'est ce qui s'est produit à Bois-Lemaître, dans la banlieue marseillaise, à la fin de la rencontre opposant l'équipe de l'Union générale arménienne à celle de la Jeunesse sportive des olives. Alors que le public était surchauffé, M. Jean Kervorkian (37 ans), qui arbitrait le match, a frappé d'un coup de poing au visage le juge de touche Antoine Sabato (35 ans). Blessé à la lèvre, ce dernier a été transporté à l'hôpital. Il semble que ce soit à la suite d'une faute commise par un joueur et sifflée par M. Kervorkian que l'incident a éclaté. Le juge de touche étant intervenu de son côté contre le fautif, son intervention amena une discussion entre les deux arbitres qui, finalement, en vinrent aux mains.

## Calendrier des sauteurs suisses

Les skieurs nordiques suisses participeront à plusieurs compétitions internationales en mars. Leur calendrier sera le suivant :

### Sauteurs :

Semaine de vol à ski de Mitterndorf (1-3 mars) : Josef Zehnder, Richard Pfiffner et Hans Schmid.

Concours de saut à Garmisch-Partenkirchen (3 mars) : Heribert Schmid, Jacky Rochat et José Wirth.

Les participants au concours de vol à ski de Vikersund (10 mars) et à la

Coupe Kongsberg (23-24 mars à Planica) seront désignés ultérieurement.

### Fondeurs :

Epreuves militaires de Lillehammer (jusqu'au 3 mars) : huit internationaux.

Course de Vasa (3 mars) : Denis Mast et Franz Kaelin ainsi qu'une équipe de seize fondeurs de la TV Unterstrass Zurich.

Compétitions nordiques de Sapporo (4-14 mars) : Aloïs Kaelin.

Coupe Kurikkala et Coupe Berauer à Gorje (Yougoslavie, 9-10 mars) : Josef Haas, Denis Mast, Franz Kaelin, Hermann Walter, Giuseppe Dermon ainsi que les juniors Werner Geeser, Alfred Kaelin et Jean-Pierre Schneider.

Championnat suisse 30 km, à Blonay (17 mars) : toute l'élite suisse exception faite pour Aloïs Kaelin.

Courses de Holmenkollen, à Oslo (16-17 mars) : probablement aucun Suisse.

Epreuves nordiques de Tatra (Tchécoslovaquie, 28 mars) : Aloïs Kaelin et des espoirs.

## Les pays africains et les J.O. de Mexico

# ABSTENTION ET RESOLUTION

Abstention des pays africains aux Jeux olympiques de Mexico, refus du conseil supérieur du sport en Afrique d'accorder sa confiance au comité international olympique à qui il conteste « toute représentativité dans son rôle de directeur du sport international », réaffirmation de l'attachement du CSSA aux principes olympiques et de son soutien moral et de sa profonde amitié au comité olympique et au peuple mexicains, regrets sincères que le Mexique, « ce pays frère » soit victime de la décision du CIO d'admettre l'Afrique du Sud aux prochains Jeux olympiques. Tels sont les points essentiels de la résolution adoptée à l'unanimité par le bureau exécutif du conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) réuni depuis dimanche en session extraordinaire à Brazzaville.

Le bureau exécutif a défini sa position dans une résolution de quatre pages mise aux voix et adoptée par ses membres à l'unanimité, en présence de la presse.

Après avoir rappelé les motions sur la discrimination raciale en Afrique du Sud adoptées d'une part à Baden Baden en 1963 par le CIO, d'autre part à Lagos en décembre 1967, par l'assemblée générale du CSSA, la résolution considère que « la décision arbitraire du CIO constitue une violation flagrante et un manquement grave aux principes et à l'idéal olympiques ». « Le CSSA constate avec regret que les mesures envisagées en Afrique du Sud (concernant la participation sud-africaine aux jeux de Mexico) tendent en réalité à consacrer et à renforcer l'apartheid dans le sport ». « Le Comité olympique sud-africain continue à contrevenir à la Charte olympique » poursuit la résolution.

Il est encore souligné que la résolution du CIO adoptée à Grenoble admet l'existence de la discrimination raciale dans le sport en Afrique du Sud et reconnaît que l'article premier des règles du CIO n'est pas applicable dans ce pays. « En conséquence, conclut la résolution, le CSSA dénonce l'attitude irresponsable du CIO, lui conteste toute représentativité dans sa formule actuelle et refuse, dans ces conditions, sa confiance au CIO dans son rôle de directeur du sport international ».

Le CSSA lance en outre un appel à tous les comités nationaux olympiques pour qu'ils se solidarisent avec les pays africains dans la lutte contre la discrimination raciale dans le sport.

### M. BRUNDAGE : « DECISION REGRETTABLE »

« L'organisation des Jeux olympiques de Mexico se poursuivra comme prévu » a déclaré à Londres M. Avery Brundage, président du Comité international olympique, qui était interrogé sur la décision prise à Brazzaville.

« Le programme d'organisation suivra son cours même si l'URSS et d'autres pays communistes s'abstenaient également par solidarité, a-t-il indiqué en rappelant qu'avant la dernière guerre mondiale, un grand nombre de pays intéressés ne participaient pas aux Jeux olympiques sans que ceux-ci fussent pour autant dénués d'intérêt.

« La décision prise par le conseil supérieur du sport en Afrique est extrêmement regrettable mais elle a été dictée par des considérations politiques qui n'ont pas de rapport avec le sport », a estimé M. Brundage.



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT  
UNIONE DI BANCA SVIZZERA  
UNION BANK OF SWITZERLAND**Convocation**

MM. les actionnaires sont convoqués en

**Assemblée générale ordinaire**pour le vendredi 8 mars 1968, à 15 heures,  
dans la petite salle des concerts (Kleiner Tonhallsaal) du Bâtiment  
des congrès à Zurich (Kongresshaus, Claridenstrasse, entrée porte T)**Ordre du jour**

1. Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1967  
Rapport des contrôleurs  
Affectation du bénéfice net
2. Décharge à l'administration
3. Nominations
4. Divers

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 27 février au 6 mars 1968 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets des titres de notre siège et de toutes nos succursales et agences.  
Pendant la même période, le bilan, le compte de profits et pertes, de même que le rapport annuel contenant les propositions du Conseil d'administration pour la répartition du bénéfice net et le rapport des contrôleurs sont à la disposition de MM. les actionnaires auprès de notre siège et de toutes nos succursales et agences.

16 février 1968

UNION DE BANQUES SUISSES

Au nom du Conseil d'administration:

Le Président:  
Dr A. Schaefer**Paris...**.. Londres, Florence et Rome,  
capitales de la mode, au rendez-vous chez

**1er marché de mode en Valais****Annonces diverses****Fiancés, amateurs de meubles de style****GOBET MEUBLES DE STYLE - BULLE vous offre :**

une exposition grandiose  
un choix magnifique de salons anglais grand confort incomparable  
une exécution et une finition artisanales de grand luxe  
des prix imbattables grâce à notre propre fabrication et à nos frais généraux réduits à l'extrême (pas de représentants coûteux, pas de succursales)  
une garantie totale sur tous nos modèles  
sur demande, des facilités de paiement avantageuses

Avant tout achat, visitez

**GOBET**  
Meubles de style
BON pour une offre sans engagement  
Nom et prénom : \_\_\_\_\_

**BULLE**  
Rue du Vieux-Pont  
Tél. (029) 2 90 25
Localité : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_

Je m'intéresse à : \_\_\_\_\_

● Le spécialiste du meuble de style et du beau meuble ! ●

A louer au plus vite pour raison de santé,

**salon de coiffure dames**

à Martigny.

Excellent chiffre d'affaires.

Ecrire sous chiffre PA 65229, à Publicitas, 1951 Sion.

P 65229 S

A vendre

**PEUGEOT 404**

mod. 67, vert anglais, 30.000 km., ceinture de sécurité, radio, phares brouillard, 6 roues montées, tapis de sol, rétroviseur extérieur, chaînes à neiges.

Prix 8.500 fr.  
Tél. M. Adler (021) 23 22 77 (heures de bureau).

P 65223 S

**4 machines à laver**

de grandes marques, avec garantie et service assuré, cédées avec gros rabais.

U. Pralong, Sion.

Tél. (027) 2 13 52 ;  
(021) 25 99 14 et  
(021) 71 55 39.

A vendre d'occasion :

**salles de bain fourneaux potagers Calorifères à bois**

S'adresser à André Vergères, à Conthey-Place.

Tél. (027) 8 15 39  
P 39920 S**Vélocoteur DKW**5 vitesses. Accidenté ou moteur seul demandé.  
Tél. (021) 53 13 08  
dès 19 h.

P 33 V

Important commerce de vins de la place de Sion cherche pour entrée immédiate

**quelques ouvriers manutentionnaires**

(Aides-chauffeurs âgés entre 20 et 30 ans).

Nous offrons : place stable, bien rémunérée et avantages sociaux.

Faire offres écrites sous chiffre PA 53789, à Publicitas, 1951 Sion.

P 619 S

A vendre

**tableaux**

E. Bille, Chavaz, Bieler.

Tél. (021) 76 34 44 (heures des repas).

P 17255 S

**A louer à Martigny**

(centre ville)

**locaux commerciaux**

de 130 m2 environ. 3 vitrines. Artère fréquentée, place de parc. Locaux entièrement aménagés et libres dès le 1er juillet 1968.

Prix intéressant.

Faire offres sous chiffre P 22549, à Publicitas, 1951 Sion.

P 22549 S

**MARTIGNY - VILLE**

Jeune couple cherche pour le 25 avril 1968,

**appartement**

de 3 à 4 pièces, mi-confort, dans petit immeuble ou maison familiale. Ecrire sous chiffre AS 8321 F, aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », à 1701 Fribourg.

A vendre

**un dépôt avec garage**

248 m2, en bordure de la route cantonale à Sierre.

Faire offres sous chiffre PA 53786, à Publicitas, 1951 Sion.

P 159 S

**Annonces diverses****Vauxhall Viva**de luxe 90, 1967.  
20.000 km.

Tél. (027) 8 17 84

**Cherche à louer pour juillet-août,****chalet simple**

4 à 5 lits ou appartement.

Lécuyer, 46, avenue Eugène-Lance, 1212 Grand-Lancy, Genève.  
P 83 X

A louer à Martigny, La Martinière (côté piscine)

**appartement**

de 3 pièces, tout confort. Libre immédiatement.

Tél. (026) 2 34 26  
P 65224 S**Terrain à bâtir**

au BOUVERET,

2.500 m. environ, en deux parties, bien situé. Eau, électricité, tél. à proximité.

Ecrire sous chiffre PA 22564, à Publicitas, 1951 Sion.  
P 22564 S

A louer à Martigny, centre ville,

**appartement**confortable  
4 pièces, pour juin ou date à convenir.**garage**

à louer, libre tout de suite ou à convenir. S'adresser à case postale No 52739, Martigny.

**URGENT**

On cherche à louer

**dépôt**

de moyenne importance. Endroit sec, dans le centre du Valais.

Tél. (027) 2 26 08,  
2 89 05. Ofa 52 L**Une affaire**

1 divan-lit, 90x190 cm.

1 protège-matelas à ressorts (garanti 10 ans),

1 duvet léger et chaud,

1 oreiller,

1 couverture de laine,

2 draps coton extra.

Les 8 pièces, 235 fr.

(port compris)

**G. KURTH**

1038 Bercher

Tél. (021) 81 82 19  
P 1673 L

A vendre

**50 lits**

avec matelas. Convientrait pour home d'enfants ou colonie de vacances, etc. Prix 20 fr. par lit.

S'adresser au tél. (027) 2 50 27.

Ofa 50 L

**Jeune, gai...**

... et plein de vie, le printemps

s'annonce déjà chez

**1er marché de mode en Valais**

A VENDRE

**VIGNES**

Diverses parcelles de 4 600 à 600 m2, en bordure de chemins, dans les meilleurs parquets de

**Chamoson**

S'adresser à M. Meinrad Favre, Chamoson, tél. (027) 8 71 99.

On demande

**sommelière**

Débutante acceptée. Entrée tout de suite ou à convenir.

Café du Village suisse.  
Tél. (025) 2 21 09, à Aigle.

On cherche pour hôtel-restaurant à Sion

**une jeune fille ou un garçon d'office**Tél. (027) 2 16 25  
P 22514 S**Aide-ménage**

Jeune fille suisse, gentille et sérieuse, place facile et agréable, tout confort. Très bien logée. Pas de gros travaux.

Pour le milieu de mars ou à convenir.

Prière de téléphoner à Genève (022) 8 42 97, Mme de Lageneste, 340, rte de Lausanne, 1293 Bellevue - Genève.

**Hollandaise**

20 ans, cherche emploi auprès d'enfants et pour aider au ménage, région Martigny, Verbier.

Envoyer offres par écrit à Mme Georges Pillet, imprimerie, Martigny.  
P 65227 S

On cherche pour Martigny

**jeune fille**

pour le service du tea-room.

Entrée tout de suite.  
Tél. (026) 2 20 03  
P 65228 S**Offres et demandes**

On cherche

**sommelier ou sommelière**

connaissant les 2 services.

Entrée : 15 mars.

Tél. (026) 6 22 44  
P 1131 S

On cherche

**sommelière**

Entrée le 1er mars

Tél. (026) 2 23 72

P 65213 S

Cherchons

**sommelière**

pour hôtel-restaurant sur la route du Grand-St-Bernard.

Entrée tout de suite. Très bon salaire.

Tél. (026) 4 13 02

P 22477 S

**L'annonce, reflet vivant du marché**

vos annonces par Publicitas

**Manifestez votre intention!****A louer à SAXON****a) locaux commerciaux**

de 100-150-200-350 m2, en bloc ou séparément

**b) chambres frigorifiques et caves de 300 m2****c) garage de 200 m2 complètement équipé****d) appartement de 4-5 pièces****MARIUS FELLE**

Négociant, 1907 SAXON

Tél. (025) 3 67 87 de 8 h. à 12 h. ou le soir

## NR - SPORTS NR

Sixième championnat interscolaire de ski au lac Noir

ALAIN BORGEAT, DE BLUCHE,  
VAINQUEUR EN CATEGORIE BCent quarante jeunes gens,  
de toute la Suisse romande,  
ont disputé un difficile slalom géant

Cette compétition, organisée par M. Jean Bersier, instructeur de ski et maître de sport à Estavayer-le-Lac, s'est déroulée le jeudi 22 février au Lac Noir. Chaque année, ce championnat qui voit accourir des jeunes gens de toute la Suisse romande — et même du monde entier, vu le caractère international de nos écoles privées — connaît un égal succès. Certains de nos meilleurs skieurs actuels ont pris part naguère, faisant dans ce championnat interscolaire leurs premières armes de grands champions. Citons par exemple les noms des frères Jean-Daniel et Michel Daetwyler.

Jeudi, sur un parcours remarquablement piqué par Jean-Pierre Sudan, un espoir de notre équipe nationale, les 80 jeunes gens concurrents en catégorie A et les 60 inscrits en catégorie B, se sont tout à tour élanés sur la difficile piste de la Seeweid recouverte d'une neige de printemps bien praticable. Sans exagération aucune, nous pouvons affirmer que, parmi ces jeunes, beaucoup ont fait preuve de talents certains. Nous ne serions pas étonnés d'en retrouver plusieurs dans l'élite de demain. Ajoutons que les ouvriers — qui donèrent le ton de la course furent Madeleine Wuilloud et J.-P. Sudan.

A l'issue de la compétition, les organisateurs et les dirigeants des écoles se réunirent pour échanger leurs impressions. Me Georges Guisolan, préfet du district de la Broye — d'où est partie l'organisation des championnats interscolaires annuels — apporta la salut des autorités fribourgeoises. Il dit aussi

tout le bien qu'il pense de telles rencontres où se côtoient de jeunes sportifs de toutes nationalités. S'exprimèrent également M. André Wuilloud, inspecteur de gymnastique, l'abbé Aebischer, curé de la cathédrale de St-Nicolas qui fut l'un des promoteurs de cette compétition, et le député André Bise d'Estavayer.

## CATEGORIE A

1. Sottas Yves, St-Michel, Frib. 1'33"8
2. Sottas Christian, St-Michel, Frib. 1'37"5
3. Mermod Mario, La Gruyère Gruyères 1'42"9
4. Cook Rick, American School Leysin 1'44"2
5. Sicre Penn, Le Rosey, Gstaad 1'45"3

## CLASSEMENT PAR EQUIPE

1. St-Michel, Fribourg 7'02"5
2. Le Rosey, Gstaad 7'11"3
3. American School, Leysin 7'50"0
4. Aiglon Collège, Chésières 8'30"2
5. Les Roches, Bluche 8'34"3

## CATEGORIE B

1. Borgeat Alain, Les Roches, Bluche 1'43"4
2. Campbell Colin, Les Roches, Bluche 1'51"9
3. Iksel Mehmet, Le Rosey, Gstaad 1'53"6
4. Fehr Tom, Aiglon Collège, Chésières 1'54"8
5. Lion Gaetan, Le Rosey 1'55"8

Forte participation aux championnats suisses  
de fond 50 km

Cents skieurs participeront, le 24 mars à Saint-Moritz, au championnat suisse de fond 50 km. Josef Haas, médaille de bronze à Autrans et tenant du titre (qu'il avait remporté pour la première fois l'an dernier) figure en tête des inscrits, avec ses prédécesseurs sur les tables nationales, Denis Mast (1966) et Konrad Hirschler (1964 et 1965).

Parmi les autres inscrits on note Fritz Stuessi, Franz et Alois Kaelin, Ueli Wenger, Karl Wagenfuhr, Karl Holzer,

Gregor Hirschler, Michel et Raymond Haymoz, etc.

Ski-bob : les sélectionnés  
pour les championnats  
d'Europe

A l'issue du Grand Prix international de ski-bob de Montana-Crans, la fédération suisse a désigné les concurrents qui représenteront la Suisse aux championnats d'Europe (14-16 mars 1968 à Madonna di Campiglio).

Ce sont : Dominique Bonnet, Michel Bonvin, Pierre-Joseph Bonvin, Fernand Deforel, Charles Frily, Ernest Paris, Gary Perren (tous du SBC Montana-Crans) et Kurt Jauslin (Bâle) en catégorie élite. Christele Jauslin (Bâle) en catégorie dames, René Sager, Willy Spiess (Bâle), Olivier Masson (Montreux) chez les juniors, Rinaldo Jacomelli (Montana-Crans), Ernst Jauslin et Jules Sager (Bâle) chez les seniors.

Championnat de ski  
de la Fédération  
romande de la SES

Le comité de la FR a décidé d'organiser pour la première fois un championnat de ski. Le but de ce dernier n'est pas de découvrir de futurs champions, mais seulement de développer l'amitié entre les membres des sections romandes.

Cette manifestation aura lieu les 9 et 10 mars, à Veysonnaz. Il y aura trois catégories : dames, actifs et anciens, avec deux épreuves : descente et slalom géant.

PROGRAMME  
Samedi 9 mars

- 14 h. 00 Distribution des dossards devant l'hôtel Magrappé, à Veysonnaz.
- 14 h. 45 Départ descente (dames, actifs, anciens).
- 16 h. 15 Départ slalom géant (dames, actifs et anciens).
- 19 h. 00 Raclette à l'hôtel Magrappé, avec soirée récréative.

## Dimanche 10 mars

- 11 h. 15 messe à l'église paroissiale de Veysonnaz.
- 12 h. 00 Apéritif et dîner à l'hôtel Magrappé.

Le comité de la Fédération romande espère que de nombreux actifs et anciens participeront à cette manifestation. Les inscriptions peuvent être envoyées jusqu'au samedi 2 mars 1968 à l'adresse suivante : Jean-Claude Coutaz, président de la FR, 1890, Saint-Maurice.

Le comité de la FR.

Concours à skis  
entre « banquiers »

TORGON. — C'est dans la petite et sympathique station de Torgon, en présence de son président d'honneur M. Rebaud, directeur de la Banque de dépôts et de gestion, que le club sportif des banques de la région lausannoise, présidé par M. Numa Monnard, a organisé son concours annuel de ski. On notait également la présence de M. Clerc, directeur de l'Union de banques suisses.

Piqué par M. Chassat et chronométré par la maison Omega, 132 coureurs ont disputé un slalom géant par équipe de trois, dont voici les principaux résultats :

## Dames : par équipe

1. UBS I (Mmes Mayor - Moratel - Wydmann) 9'05"
2. UBS II 10'20"
3. BCV I 10'45"

## Dames individuels :

1. Fillie Edith 2'20"6
2. Weilenmann Régula 2'45"4
3. Mayor Liliane 2'55"3
4. Martin Adrien 2'57"
5. Moratel Josiane 3'01"1

## Hommes : par équipe

1. Crédit foncier I (Pellet - Uster - Suer) 7'13"1
2. Galland & Cie 7'24"5
3. Dépôt & gestion 7'36"2

## Individuels :

1. Schnyder Hans 1'53"4
2. Marggi Jean-Jacques 2'03"4
3. Biguet Georges 2'03"5
4. Correvon J.-Maurice 2'11"3
5. Gagg Eric 2'11"8

La Fédération internationale d'athlétisme doit statuer  
L'athlète polonaise Klobukowska  
perdra-t-elle tous ses titres ?

La Polonaise Eva Klobukowska perdra vraisemblablement tous les titres et records dont elle a été détentrice au cours de sa carrière. Une décision dans ce sens pourrait être prise à Mexico City, lors de la prochaine session du conseil de la Fédération internationale d'athlétisme, qui s'est réuni ce week-end à Francfort. M. Donald Pain, secrétaire général de l'IAAF, a été chargé, dans cette perspective, de présenter, lors de la réunion de Mexico, une liste des records et titres d'Eva Klobukowska. Une annulation officielle et définitive serait alors prononcée.

## TRAGIQUE DESTIN

La blonde athlète polonaise, dont le tragique destin fut connu du public à l'occasion de la finale de la Coupe d'Europe, en septembre dernier à Kiev, perdrait ainsi son record du monde du 100 mètres en 11"1. Cette mesure annulerait également le record du monde du relais 4x100 m établi aux Jeux olympiques de 1964 par l'équipe féminine polonaise en 43"6. Eva Klobukowska perdrait également sa médaille de bronze du 100 m de Tokio et son titre européen de la distance de 1966 à Budapest.

## DEJA A KIEV...

A la suite d'un contrôle effectué par une commission internationale de médecins, Eva Klobukowska n'avait pas été autorisée à prendre part à la finale de la Coupe d'Europe à Kiev. Les médecins avaient établi qu'Eva n'était pas du sexe féminin.

Le conseil de l'IAAF a d'autre part homologué les records du monde suivants :

## DAMES :

1500 m : Ann Smith (GB) 4'17"3 le 3 juin 1967 à Chiswick.

Mile : Ann Smith (GB) 4'37" le 3 juin 1967 à Chiswick.

80 m haies : Pamela Kilborn (Aus) 10"5 le 25 octobre 1964 à Osaka (entre temps, ce record a été amélioré).

Disque : Liesel Westermann (All. O) 61 m 26 le 5 novembre 1967 à Sao Paulo.

Le conseil a enfin confirmé à l'unanimité — c'est-à-dire avec la voix du représentant soviétique — la décision du C.I.O. de reconnaître l'Afrique du Sud.

COURS DE SKI  
des écoles de Martigny et Charrat  
RECORD DE PARTICIPATION

MARTIGNY — Dimanche s'est ouvert à Verbier, Bruson et La Fouly, le cours de ski des écoles de Martigny et de Charrat.

Près de 480 garçons et filles ont quitté, hier matin, la place du Collège communal, transformée durant quelques instants en un essaim multicolore, avec skis, bâtons, pique-nique et une avalanche de conseils maternels, pour s'en aller goûter les joies de ce sport. Pendant trois jours, dimanche, lundi et mardi de Carnaval, ils seront confiés à une soixantaine d'instructeurs bénévoles, choisis parmi les membres du Ski-Club.

Rendons à ces derniers déjà, un chaleureux merci ainsi qu'à tous les patrons qui libèrent aussi bénévolement leurs employés sans décompter ces jours sur les congés. Cette année spécialement, rendons un hommage spécial au commandant du régiment 6 qui, pour la circonstance, a licencié prématurément une dizaine d'hommes,

permettant au cours des écoles de Martigny de se dérouler dans toutes les meilleures conditions.

Des débutants au forts skieurs, nous trouvons 42 classes, réparties en 8 cars, chacun portant son lieu de destination avec son chef-responsable :

## — VERBIER :

Le Vert : M. Louis Chappot, classes 1 à 5  
Les Moulins : M. Chs-Marie Delaioye, classes 6 à 10  
Le Rouge : M. Georges Moret, classes 11 à 15  
Savoyleys : M. Fernand Moulin, classes 16 à 20  
Les Ruinettes : M. Roland Gay-Crosier, classes 21 à 25

## — LA FOULY :

La Fouly : M. Roger Theux, classes 26 à 30

## — BRUSON :

Bruson I : Mlle Claudine Darbelbay, classes 31 à 35  
Bruson II : M. Alphonse Tornay, classes 36 à 42.

Administrativement le cours a été entièrement réglé au début de la semaine passée sous la haute et compétente direction de M. Elie Bovier. Chaque responsable, chaque instructeur, chaque installation a reçu la liste des élèves, leur force, leur emplacement de travail, leur restaurant où, à midi, ils trouveront un bon potage chaud.

Tout a été mis en œuvre pour assurer plein succès et pleine réussite à ces trois jours. Souhaitons beaucoup de joie aux enfants, aux accompagnants et surtout un temps propice.

J.O.S.

Notre photo : Au moment de la soupe.

Le SC Martigny  
à Grindelwald

MARTIGNY — Profitant du week-end prolongé de la Saint-Joseph, les skieurs martigneraux se rendront, les 17, 18 et 19 mars prochains dans la grande station oberlandaise de Grindelwald qui possède des pistes fameuses : Firt, Petite Scheidegg, Eigergletscher.

Les membres peuvent s'inscrire au magasin Colibri en versant le prix de la course, jusqu'au 8 mars 1968. Seules les inscriptions payées seront prises en considération.

Réunion des participants — présence indispensable — vendredi 8 mars 1968, à 20 h 30, au Motel des Sports.

Tennis de table :  
les championnats suisses  
à Bâle  
Deux titres  
ont changé  
d'épaules

Deux titres seulement n'ont pas changé de détenteurs au cours des championnats suisses qui ont eu lieu à Bâle. Dans le simple messieurs, le Bernois Marcel Grimm s'est adjugé son quatrième titre après ceux qu'il avait déjà remportés en 1964, 1965 et 1967. En double, associé à Markus Schmid, il a également conservé son titre. Il n'a cependant pas réussi la passe de trois car, en double mixte, avec Vreni Lehmann, il s'est incliné en demi-finale face à sa partenaire de l'an dernier, Michèle Stirn, qui faisait équipe avec Nicolas Pevny. Dans le simple dames, la victoire est revenue à Christiane André, déjà championne il y a deux ans alors qu'en double dames, les Bernoises Vreni Lehmann et Nevada Bissig sont venues à bout de la coalition des Suisses romandes.

● AUTOMOBILISME. — L'Américain Cale Yarborough (Mercury) a remporté les 500 miles de Daytona Beach, épreuve réservée aux voitures de série.

● ESCRIME. — A Paris, le Français Jean-Pierre Allemand a remporté le 7e challenge René Monal à l'épée en battant en match de barrage l'Autrichien Roland Losert par 4-3.

● BOXE. — A Reggio d'Emilia, le poids welter cubain Angel Robinson Garcia a battu le Sud-Africain Joe Africa par k.o. technique à la neuvième reprise d'un match prévu en dix rounds.

Escrime :  
les Sédunois Evéquo  
se classent 7e et 8e

● ESCRIME. — Le tournoi national à l'épée de Villars, qui réunissait 28 concurrents, s'est terminé par la victoire du Lausannois Michel Steiniger. En voici le classement :

1. Michel Steiniger (Lausanne) 6 vict.
2. Peter Loetscher (Bâle) 5 v. 3. Alexandre Bretholz (Lausanne) 5 v. 4. Markus Leyrer (Zurich) 4 v. 5. Georges Uehlinger (Zurich) 3 v. 6. Hanspeter Mueller (Thoune) 2 v. 7. Guy Evéquo (Sion) 1 v. 8. Michel Evéquo (Sion) 1 v.

Boxe : avant  
le championnat du monde  
des poids coq  
Le Japonais favori

Le champion du monde des poids coq, le Japonais Masahito « Fighting » Harada, est légèrement favori du combat de mardi soir à Tokyo où il mettra en jeu pour la cinquième fois son titre face à l'Australien Lionel Rose.

Harada était grand favori avant l'arrivée de l'Australien au Japon. Mais, depuis, l'entraînement de Rose a fait excellente impression.

Le jeune Australien (20 ans) a surpris les experts par ses contrés de droit précis qui lui ont permis d'envoyer au tapis le plus jeune frère du champion, Ushiwaka Harada, Groggy dans les cordes alors que ce dernier lui servait de sparring partner.

Le chef technique de l'AVCS : Laurent Bircher.

# échos du valais

## ÂGÉ DE 83 ANS, IL S'AMUSE COMME UN JEUNE



MONTHEY — Quelle surprise que celle procurée par M. Meinrad Roch, âgé de 83 ans, bien connu dans tout le Bas-Valais lorsqu'il s'est présenté samedi dernier dans les bals masqués de Monthey.

Meinrad Roch, pêcheur professionnel sur le Léman, donc « pirate du lac », musicien, membre de la Société de sauvetage du Bouveret dont il fut durant de nombreuses années l'animateur, Meinrad Roch donc, s'est présenté travesti en gentlemann de la « belle épo-

que » avec un visagère, bien évidemment, pour ne pas se faire connaître. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, il s'est royalement amusé, sautillant et dansant mieux qu'un jeune.

Reconnu par Pierre 1er, Prince Carnaval 1968, il s'est démasqué pour les besoins de la photo faisant remarquer au Prince que, pour l'an prochain, il préparait déjà un autre travesti, si Dieu lui prête vie.

(Photo André Pôt)

## Quand c'est fini, ça recommence

BOVERNIER — Dans un ultime sursaut d'énergie, on fêtera ce soir, pour la dernière fois, prince Carnaval 1968. Les flonflons s'éteindront, les masques tomberont devant des porte-monnaie vides et de puissantes g... de bois.

C'est alors que va commencer à bouger du côté des Valettes.

Dans une remise, on est en train de confectionner la « poutratze » chargée de tous les péchés de la création. On le fait avec beaucoup de discrétion et seuls les amis de l'exécuteur des hautes œuvres du coin, en montrant patte blanche, ont pu s'en approcher.

Dimanche en début d'après-midi, elle prendra place sur la charrette des condamnés à mort, conduite par la fanfare L'Union, jusqu'à Bovernier où sera lue la sentence du tribunal d'exception.

Sentence terrible, implacable qui l'amènera sur le bûcher du pont des Nids avant d'être précipitée dans les eaux de la Dranse autrefois tumultueuses.

NOTRE PHOTO montre deux des animateurs de la fête des brandons en train de fabriquer l'effigie.



### Noces de rubis

RIDDÉS — Nous apprenons que M. et Mme Joseph et Céline Moll, ancien entrepreneur, à Riddes, fêteront demain mercredi 28 février, le quarantième anniversaire de leur mariage. Nos sincères félicitations.

### Assemblée de la colonie de vacances de Martigny

MARTIGNY — On connaît l'action bénéfique de notre colonie de vacances qui accueille chaque année de nombreux garçons et fillettes dans sa belle maison de Ravoire.

Ses membres, les sympathisants, tous ceux enfin qui s'intéressent à la gestion de la fondation, se retrouveront en assemblée générale le mardi 5 mars prochain à la grande salle de l'hôtel de ville.

### INHUMATIONS

- M. Achille Jeanneret : 27 février, à 10 h., à Vouvy.
- M. Martin Bagnoud : 27 février, à 10 h., à Sierre.
- M. Henri Moret : 27 février, à 10 h., à Evionnaz.
- M. Eugène Tornay : 27 février, à 17 h. 30, à Vevey.
- Mme Augustine Lathion : 27 février, à 10 h., à Basse-Nendaz.
- M. Louis Baillifard : 27 février, à 11 h., au Châble.
- Mme Franceline Fusay-Copt : 27 février, à Fully.
- M. Camille Baeriswyl : 27 février, à 10 h., à Basse-Nendaz.
- M. Paul Remondulaz : 27 février, à 10 h. 30, à Saint-Pierre-de-Clages.
- Mlle Christiane Vuissoz : 27 février, à 10 h. 30, à Grône.
- Mme Vve Bannwart-Richard : 27 février, à 11 heures, à Sion.
- M. Gratien Besson : 27 février, à 11 heures, à l'église du Châble (Bagnes).

### La potinière du district

#### Propos carnavalesques sur la publicité

Alors que le cortège du Carnaval montheyan avait déroulé son ruban sur un parcours judicieusement choisi et devant des spectateurs enthousiastes, nous avons entendu quelques propos pertinents quant à la publicité déguisée, voire involontaire, faite par certains groupes ou chars qui voulaient, avec plus ou moins de bonheur « goriller » tel produit ou telle chose mis sur le marché.

Oui, c'est un fait, tout est sujet à publicité. Pourquoi, par exemple, à l'époque des élections, les crânes chauves de certains candidats ne serviraient-ils pas de tableau d'affichage, surtout qu'aujourd'hui on dispose de certaines matières indélébiles permettant, sans aucune douleur, d'imprimer sur la peau slogans et caricatures.

Cette idée, d'ailleurs, pourrait être reprise pour les baigneurs de l'été prochain. Il paraîtrait que l'industrie du costume de bain a découvert un papier très doux, fort agréable à la peau, pour la confection de quelques centimètres carrés que l'on appelle « costume de bain ». Il semble que

ces costumes de bain pourraient être utilisés à deux fins : pour la réclame tout autant que les cartes postales.

Alliant les matières indélébiles aux costumes en papier buvard, il serait assez pittoresque pour les habitués de nos plages, quand ils braqueraient leurs lunettes sur nos jolies baigneuses, de voir émerger de l'onde des dos charmants, leur indiquant l'adresse du meilleur chocolat ou leur proposant un savon de toilette au parfum incomparable. En périodes électorales, il serait avantageux de lire sur les dos nus : « Votez tous pour Tartempion ».

Je suis convaincu que l'application de cette nouvelle formule de publicité aurait au moins un avantage : celui de diminuer le prix du costume de bain. Ainsi, tout le monde y trouverait son compte.

Je suis convaincu que les spectateurs de nos plages, qui retrouveraient l'adresse de leur épicier sur le dos d'une jeune beauté, ne feraient que fortifier la puissance de l'annonce.

Pierre des Marmettes.

### MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

## Décès subit de Frédo Paccard

MARTIGNY. — Qui ne l'a pas vu, conduisant un attelage tiré par un cheval, traversant au trot le Bourg ou la Ville ?

Qui ne se souvient de cette figure rubiconde amoureux du beau bétail, qui courait les marchés-concours, les combats de reines ?

Qui ne se souvient de ce vigneron qui se faisait un plaisir d'offrir à la cave un verre de son vin aux amis ? Solide quinquagénaire, il menait de main de maître le train de campagne de ses parents.

Toujours à la tâche, du petit matin jusque souvent tard le soir, il n'en perdait pourtant pas le sourire, ni la bonne humeur.

Frédo, l'autre jour, s'est senti mal, atteint par la grippe. Très dur avec soi-même, il ne voulut point s'aliter et continua son travail. Cette vilaine grippe se transforma en broncho-pneumonie et, au cours de la nuit de dimanche à lundi, il rendait le dernier soupir, aux côtés de sa maman qu'il chérissait.

Avec Frédo, c'est un coin du Bourg-Vieux qui s'en va. C'est un ami sincère que beaucoup regretteront. C'est un terrien qui mit le meilleur de son tempérament dans le domaine qui lui fut confié.

Que sa famille veuille croire à notre sincère sympathie et accepter nos condoléances émues.



Tout pour la future maman  
Tout pour le bébé  
**Prim' enfance**

MARTIGNY

38, av. de la Gare Tél. 026 2 35 37

Demandez notre catalogue.

Nom

Adresse

### MONTHEY - Dancing

#### Aux Treize Etoiles

L'orchestre

**NULLO PAGIN**

et ses solistes - Attractions  
M. Buttet - Tél. (025) 4 24 08

### SION ET LE CENTRE

## Le cinéaste-poète, camelot par amour, l'amoureux de Peynet Grégoire Brainin donne une conférence à Sion



SION — La chance sourit enfin au jeune poète Grégoire Brainin. Deux moineaux de Paris, deux vrais amoureux, Grégoire Brainin et Micheline Bert avaient rencontré leur auteur en la personne du dessinateur célèbre Peynet qui, lui aussi, avait trouvé en eux le couple qu'il cherchait depuis si longtemps. De cette rencontre enchantée est né un film : « Si tous les amoureux ». Ce film fut projeté par la télévision romande et l'ORTF. Mais il lui fut volé.

Brainin vendit durant deux ans dans les cafés et les cabarets suisses dix mille volumes de son roman illustré par Peynet, malgré les sourires ironiques de certains, les sarcasmes des autres, il découvrit que la foi et l'amour existaient au cœur de beaucoup, et grâce à ceux-là, qu'il remercie aujourd'hui, il a enfin récupéré son film qui va sortir cet été dans de nombreux ciné-clubs suisses et sera présenté au cours de nombreuses conférences qui vont débiter au mois de février.

Brainin va sortir un disque de 45 tours préfacé par Moulodji. Il prépare un recueil de poèmes et prépare une série de sept courts métrages sur des thèmes fantastiques dont, dans ces lignes, il donne la définition :

- La perfection dans les sentiments est un rapprochement de Dieu.
  - Pas une note de musique.
  - Pas un angle de la nature.
  - Pas un trait d'artiste.
  - Une phrase de poète,
  - ne doit échapper à cette loi sublime où tout aspire à la perfection, à l'harmonie, à la grandeur de l'esprit humain, que Dieu créa à son image.
- Aujourd'hui mardi, à 20 h. 30, à l'hôtel de France à Sion, Brainin donnera une conférence fort intéressante et présentera son livre, illustré par Peynet, le célèbre dessinateur des « Amoureux ».

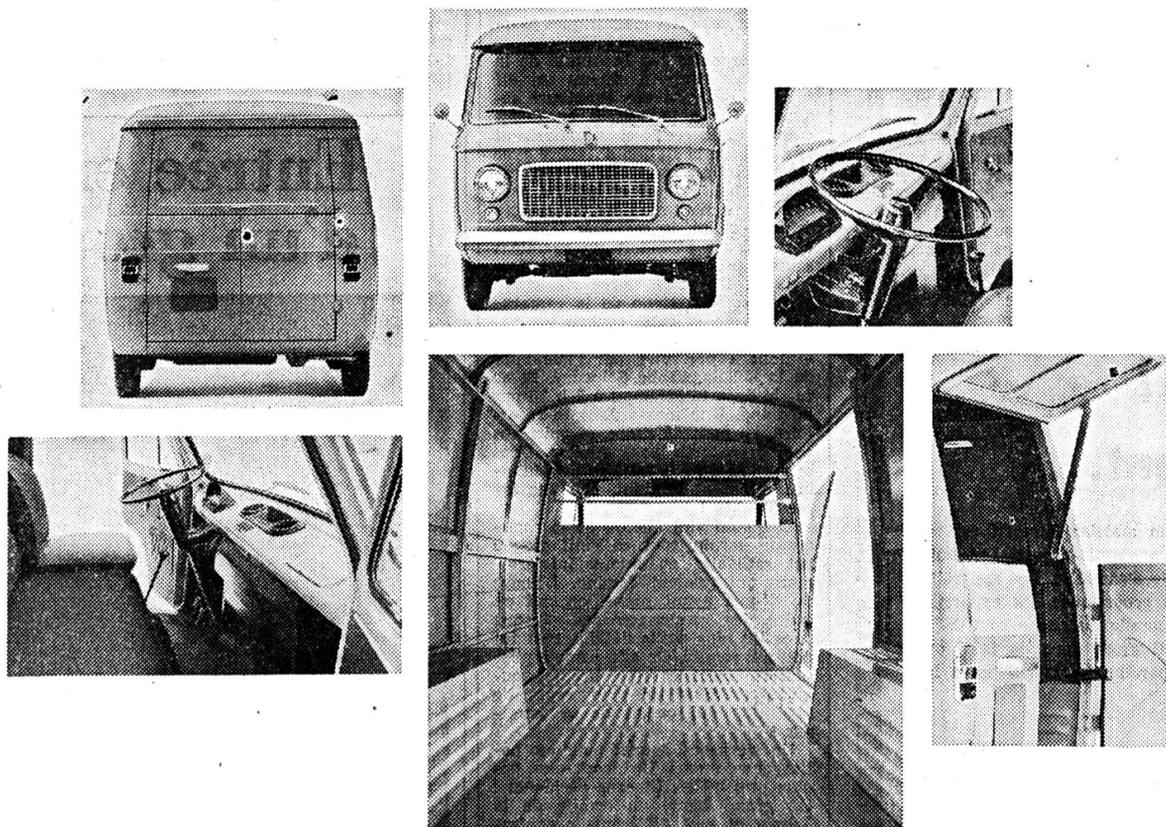
NOTRE PHOTO : lors du tournage de son film : au centre le célèbre couple de « Si tous les amoureux » Micheline Bert et Grégoire Brainin.

contre la  
**toux?** Sirop des Vosges  
Cazé

Salon de l'Auto de Genève, du 14 au 24 mars 1968, stand No 237 et stand en plein air No 101.



# Il n'y a plus de problèmes!



*Pratique (jusqu'à 5 portes), fonctionnel  
(plancher plat), moderne (traction avant),  
spacieux (cubage 6,5 m<sup>3</sup>), puissant (1000 kg charge utile),  
maniabale (encombrement réduit),  
économique, rapide, sûr, confortable,  
prix moderne. Puissance: 46 CV DIN  
Vitesse: plus de 105 km/h*

**FIAT** Fiat (Suisse) S. A.  
108, rue de Lyon,  
1211 Genève 13,  
tél. (022) 4410 00  
**238**

# échos du valais

## LES GROTTES DE L'ERMITAGE DE LONGEBORNE ANCIENS REFUGES DES BRAMOISIENS

SION. — On connaît en Valais l'existence d'un grand nombre de grottes ou cavernes qui au moyen âge vraisemblablement servaient de refuge à la population en cas de guerre. On ne sait cependant pas grand chose de précis sur cette coutume.

Il est pourtant probable qu'en cas d'invasion, femmes, vieillards et enfants quittaient leurs villages pour se réfugier soit dans la forêt, soit dans des grottes aménagées pour ces circonstances. Il ne devait s'agir en fait que de cachettes où l'on abritait temporairement et que l'on ne quittait que dès l'orage passé. A Nendaz, par exemple, c'est la forêt qui donnait retraite à la population (v. à ce sujet Fr.-Olivier Dubuis, Droit de refuge et devoir de fortification, Nendards et Contheysans, 1417, dans Vallesia, t. XI, 1956).

Mais on sait aussi que des grottes servaient de refuge à la population en cas de nécessité. C'est ce que nous révèle la charte de fondation de l'ermitage de Longeborne. En 1522, le 15 juin, les Bramoisiers donnent à sept frères de l'ordre des Mineurs, les grottes ou baulmes de Longeborne pour y créer un ermitage. Cet acte stipulé Maurice Glassier, sur le cimetière de Bramois, ainsi que le voulait la coutume, contient parmi les réserves et conditions de la donation, la clause intéressante : «... ac eorum refugio tempore necessitatis guerre et alliis in dictis balmis sitis in eorum territorio Bramosii, loco dicto en Longyborny...» Les Bramoisiers, représentés par des notables de la commune font donc réserve expresse d'un droit de refuge en cas de nécessité, de guerre ou d'autres circonstances dans lesdites cavernes situées sur le territoire de Bramois au lieu dit Longeborne.

Force nous est de croire que cette coutume était répandue dans une grande partie du Valais puisque l'on trouve des cavernes en plusieurs endroits. Qui font penser à des refuges nous en connaissons par exemple dans le valon de la Réchy, à Ovrommaz, à Sembrancher et à Salvan. Ces abris sont accrochés à des parois de rocher et certains même cachés par un solide mur en maçonnerie dont l'appareil n'interdit pas de penser qu'il date au moins du 15<sup>e</sup> siècle. Ainsi l'abri au-dessus de Molens est une véritable fortification munie de meurtrières qui permettaient de se défendre. Notons encore, en passant, qu'aux alentours de Coire, dans les Grisons, il existe aussi toute une série de grottes semblables à cette dernière.

Pour accéder à ces refuges, généralement assez élevés au-dessus du sol, on faisait peut-être usage de la même technique que pour gagner les donjons qui consistait à placer une échelle que l'on retirait après soi, ou alors on y parvenait par un escalier facile à détruire.

Plusieurs de ces grottes ont donné naissance à quelques noms de lieux bien connus, comme : Balmaz, Balme, Barmaz, etc., du celtique «balm» qui signifie caverne ou paroi de rocher. Ainsi le col de Balme, passage jadis très fréquenté, tire sans doute son nom de là



L'Ermitage de Longeborne, par Raphaël Dallèves.



La grotte murée de Molens.

grande caverne située sur le côté français, au-dessus de Cluse, et si bien décrite par Horace Bénédicte de Saussure dans ses «Voyages dans les Alpes...» Tous ces refuges ayant à un moment donné cessé leur raison d'être, on ne peut d'emblée écarter l'hypothèse que quelques-uns d'entre eux ont servi à abriter, soit des lépreux, soit quelque ermite comme d'aucuns le pensent.

A un bon nombre d'entre eux en tout cas se sont greffées au cours des siècles des légendes bien pittoresques. C'est à Salvan que l'on raconte qu'à la caverne de Tanaz-ès-fées, habitait une légion de fées. «Là, un mystérieux tunnel, aujourd'hui obstrué, mettait en communication Vernayaz et les Combasses. Pendant la nuit ces fées se rendaient coupables de razzias sur les récoltes et le bétail de la contrée. Un jour pourtant les Salvanins assemblés délibérèrent sur les moyens à prendre pour chasser ces dangereuses voisines. On décréta que chaque ménage apporterait un livre de chanvre pour en faire des cordes, puis, qu'on irait prier tout bonnement ces dames fées d'accepter ces cordes et de se rendre sur les bords de la mer y lier du sable jusqu'à la consommation des siècles. Elles acceptèrent les offres, partirent, et on ne les revit plus». Et il y en a d'autres.

Quoiqu'il en soit il serait en tout cas intéressant de connaître une fois l'histoire vraie de ces refuges. Ils eurent incontestablement leur importance à une époque si l'on en juge par certaines illustrations des célèbres chroniques de Tschachtlan et de Schilling (1470 et 1485). Des scènes de guerre montrent des hommes qui ripostent à l'offensive ennemie du haut de niches ou cavernes pratiquées dans des rochers.

N'est-il donc pas permis d'en déduire que cette coutume était largement répandue chez nous? Nous n'en savons rien. Mais voilà brièvement exposé un nouveau problème du passé valaisan dont il serait certes heureux de pouvoir trouver le mot de l'énigme.

jmb

## Les Petits Chanteurs à skis

SION. — La Schola des petits Chanteurs de Sion a profité de ce dernier week-end pour passer d'agréables vacances blanches aux Fians, dans l'admirable cabane scout sise entre Saint-Romain et Anzère. Une septantaine de chanteurs s'étaient inscrits pour ces deux magnifiques journées.

Bien organisé par le comité de la Schola, ce camp a obtenu un vif succès auprès de nos chanteurs séduits. Partis le samedi en début d'après-midi, ceux-ci découvrirent tout d'abord la station d'Anzère avec ses innombrables pistes et son radieux soleil. Skieurs et lugeurs profitèrent au maximum des possibilités offertes avant de regagner leur cabane où les attendait un excellent souper préparé par Raymond Duroux et Cie. Une soirée récréative placée sous le signe de la camaraderie et de la gaité occupa les enfants jusqu'à la méditation « audiovisuelle » présentée par l'aumônier de la Schola, l'abbé Schwéry. Et ce fut le dodo interrompu à 7 h 30 par la diane. Une messe dans le réfectoire, un petit déjeuner, et voici nos enfants repartis pour Anzère. Gros brouillard ! Mais au Pas de Maimbré, un soleil éclatant, une vue incomparable !

Et quand vint l'heure de la choucroute garnie, tout ce petit monde sut satisfaire au mieux les estomacs qui criaient famine. L'heure du départ ayant sonné, on mit en ordre les cantonnements. Jusque dans les plus petits détails, tout fut nettoyé, remis. On alla jusqu'à plier uniformément les innombrables couvertures. Souvenir d'un cours de répétition qui venait de se terminer !

Un week-end sportif pour ces petits chanteurs ! Un week-end des plus profitables. Et sans accidents ! Un grand merci au comité de la Schola et aux différents organisateurs. Les enfants espèrent que cette expérience aura des suites. Espérez, chanteurs ! cela peut se refaire d'une façon ou d'une autre, à condition que vous y mettiez du vôtre : régularité et travail aux répétitions !

N. Lager

## Chasseurs de son

En vue de fonder une section valaisanne qui ferait partie de l'Association suisse des chasseurs de son, les amateurs de l'enregistrement sonore que cela intéresse, sont priés de se mettre tout de suite en rapport avec M. Jean-Louis Perrin, 34, route du Rawyl, 3960 Sierre, téléphone 5 10 80.

## Le concours du SC « La Lienne », Icogne

### Victoires de Dénervaud-Cordonier

Plus de 80 coureurs ont pris part au concours du Ski-club La Lienne d'Icogne, qui se disputait en une épreuve de slalom spécial en deux manches, les parcours comportaient 30 portes chacun, avec une dénivellation de 300 m. La victoire est revenue chez les dames, à Annelise Dénervaud de Thyon, devant Wouilloud Marianne, alors que, chez les messieurs, le senior Elie Cordonier du SC Montanin s'imposa avec plus de deux secondes sur le junior Gabriel Bonvin.

1. Dénervaud A., Thyon	3'37"2
2. Wouilloud M., Crans-M.	3'38"3
<b>DAMES</b>	
3. Bagnoud M.-C., La Lienne	4'17"4
4. Rudaz H., Thyon	4'29"3
5. Evéquois R., Zanfleuron	4'37"0
<b>MESSIEURS</b>	
1. Cordonier E., Montanin	2'58"4
2. Bonvin G., Crans-Mont.	3'00"1
3. Vocat P.-A., Les Barzettes	3'01"0
4. Savioz J.-P., Anzère	3'05"2
5. Aymon A., Anzère	3'06"2
6. Robyr Cl., Crans-Mont.	3'07"1

## Les grands travaux de la vigne ont commencé...



SION — Depuis peu de jours le soleil est de la partie. La température s'est sensiblement réchauffée.

La neige s'est retirée rapidement du vignoble bien exposé.

Le vigneron, avec son sécateur bien aiguisé, huilé, est chaque jour à l'ouvrage. Le mois de février touche à sa fin. Le temps presse. Une ou deux journées de foehn et la végétation va repartir.

Et tous les travaux vont venir en même temps. Comme le personnel fait défaut, il faut bien prendre les devants.

Dans un petit carré de vigne, soutenu par un puissant mur, une jeune fille piochait. Il semble bien que ce temps est révolu où la femme doit em-

ployer la pioche. Mais sur ce coin de terre il n'est vraiment pas possible d'utiliser un treuil ou une machine quelconque.

Il n'y a vraiment pas 36 solutions.

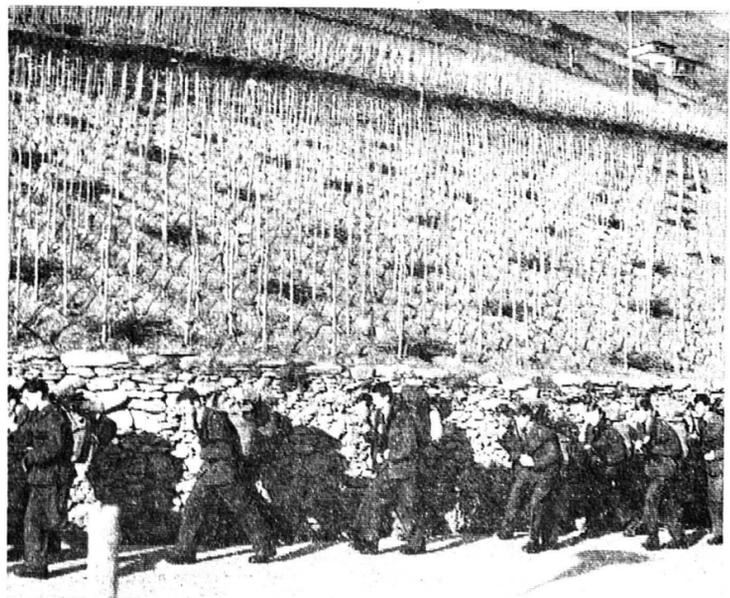
Mais une chose est certaine, c'est une besogne pénible. D'autre part, dans ces conditions archaïques, comment voulons-nous un jour lutter à armes égales avec les partenaires du Marché commun ?

Pour l'heure il nous faut continuer à travailler notre vignoble, plus tard, demain ou après-demain, l'on verra...

— gé —

Notre photo : Dans la vigne... elle pioche.

## Entrée en service d'un groupe DCA



SION — Hier, est entré en service le Gr. K. mob. DCA II, pour un cours de tirs de 3 semaines. Une fois les formalités de mobilisation terminées, les hommes des différentes batteries, sac au dos et arme sur l'épaule, se sont rendus à pied de Sion au camp de DCA de Savièse.

Comme premier effort à l'entrée en service, c'en est un qui compte. La plupart des hommes n'ont plus l'entraînement nécessaire. Ils circulent en voiture et ne pratiquent plus guère la marche.

Un brave vigneron saviésan qui taillait sa vigne en regardant passer ces « gris-verts » a fait cette réflexion : « Si tous ces bras étaient employés à l'agriculture, à la viticulture, il n'y aurait plus de problèmes de personnel ! J'ai 3.000 toises de vigne à « tailler », avec ces hommes tout serait terminé en une seule journée ! Mais il y a un inconvénient, en trouverais-je 5 capables de manier correctement un sécateur ? »

Eh oui, chacun son métier, chacun son travail.

Notre photo : les militaires montent péniblement la route.

— gé —

## Durs d'oreilles !

### Les faits parlent...

Ceui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, huit durs d'oreilles sur dix recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes acoustiques, les appareils placés dans l'oreille, ainsi que les appareils de poche sont à la disposition des handicapés de l'ouïe. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre **DEMONSTRATION GRATUITE** qui aura lieu le jeudi 29 février, de 14 à 18 h. 30 à SION, chez Otto Titzé, Centre optique, horlogerie, rue de Lausanne où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé au moyen d'appareils de mesure spéciaux. Les résultats objectifs donnés par ces appareils sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe s'avère nécessaire. Des spécialistes de la MICRO-ELECTRIC S.A. vous conseilleraient sans engagement. Les anciens appareils sont acceptés en acompte.

MICRO-ELECTRIC S.A., LAUSANNE, place saint-François 2.

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.

# échos du valais

## Problèmes de l'enfance et adolescence inadaptées

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

8 heures et qu'un adulte a besoin de 8 heures de sommeil, force est de constater qu'il reste un tiers de la journée pour les repas et les loisirs. Il n'est pas exagéré de dire qu'il est tout autant sinon plus difficile de vivre pleinement ce dernier tiers de journée que le premier qui est attribué au travail. Pour y remédier on a créé des « maisons de culture », des centres de loisirs et de culture, et nos écoles forment des animateurs de loisirs.

① — On pourrait répondre que ce sont des moments où l'homme fait ce qui lui plaît, sans y être forcé par les impératifs de l'instinct de conservation et par les devoirs sociaux, en dehors des heures de travail professionnel.

Ce qui apparaît, en premier lieu, c'est la notion de liberté, que l'on envisage le loisir sous son aspect temps, sous son aspect activité ou sous son aspect récréation ou divertissement.

② — Partant du point de vue éducatif, quelle place pouvons-nous assigner dans les internats qui nous concernent aux loisirs dans le sens précis où nous l'entendons ?

③ En premier lieu, il faut constater que le milieu d'internat n'est pas le milieu normal de l'enfant ou de l'adolescent.

Il restera un moindre mal, compte tenu de tous les artifices que les éducateurs peuvent y mettre. A coup sûr, aucun enfant ne se sentira assez bien dans un internat pour qu'il oublie sa famille, son quartier et ses copains.

④ Remarquons aussi que son placement est rarement choisi par l'intéressé. Celui-ci, au contraire, doit le subir pour des causes extérieures à lui-même, souvent dictées par le comportement de ses parents, de ses proches ; son inadaptation personnelle est due à des lacunes d'éducation, etc.

Comme conséquence directe, lors du placement, il se trouve dans un état réactionnel de déception, de révolte ou de découragement qui le met d'emblée en opposition avec son éducateur.

M. Riwaliski a ensuite fait part d'une intéressante enquête qu'il avait faite dans une dizaine d'instituts de Suisse romande. Des faits pratiques ont été relevés.

### QUELQUES CONCLUSIONS

① La liberté est d'une grande importance dans les loisirs comme apprentissage de l'autonomie personnelle en ayant à l'esprit les inadaptés scolaires ou sociaux sous l'angle caractériel.

② Il serait intéressant et utile pour le praticien de la rééducation de savoir quels sont les loisirs préférés des enfants ou des adolescents, compte tenu de leur âge, de leur handicap physique, mental ou caractériel.

③ On pourrait étudier ce que les éducateurs attendent des loisirs comme moyens d'éducation. Certains pensent sans doute et d'abord à la découverte de la personnalité de l'enfant, d'autres voient dans certaines activités — bricolage, travail sur fer ou sur bois, jardinage, etc. — un apprentissage manuel. Le sport est le meilleur moyen de développer les forces physiques. Il faudrait le rendre obligatoire, alors que l'enfant ne se pose pas



M. André Berclaz, président de la Section valaisanne de l'AREJI, et M. Claude Palma.

tant de questions. Une activité de loisir lui plaît ou lui déplaît.

④ On pourrait parler de la revalorisation de l'enfant à travers les loisirs qui lui plaisent et où il réussit par rapport à la formation scolaire ou professionnelle qui exige de lui des efforts énormes.

⑤ Au temps de Platon, de Rabelais et de Montaigne, l'enfant jouissait d'une meilleure santé physique et psychique que celui du XXe siècle. Si l'antiquité lui a donné une forte et saine éducation physique, notre siècle ne devrait-il pas, à plus forte raison assurer à ses enfants, et doublement à ses enfants perturbés, les avantages de loisirs bien compris ?

Il s'agit de les guérir ou du moins de les aider à affronter la vie avec quelque chance de réussite. Les loisirs occupent une place de premier rang dans cette œuvre constructive de notre temps.

### Apéritif à la salle Supersaxo

La municipalité de Sion a offert l'apéritif à la salle Supersaxo. L'après-midi a été réservé à la visite des institutions, soit l'institut de Notre-Dame-de-Lourdes à Sierre, l'institut Sainte-Agnès à Champsec-Sion, l'école itinérante et atelier de tissage à Sion, l'institut Saint-Raphaël à Sion, et le centre professionnel de Sion.

### La soirée récréative

Elle s'est déroulée à l'institut St-Raphaël à Champlan. Après le menu valaisan, la viande séchée et la raclette, l'orchestre Les Bouchons et le groupe folklorique Les Bletzettes se sont produits pour la plus grande joie des participants.

### Voiture dans un pré

GRIMISUAT. — Hier soir, vers 21 h 30, le conducteur d'une Opel Karavan, qui montait la route de Grimisuat, a perdu la maîtrise de son véhicule à proximité du café « Les Amis ».

La voiture fit un tonneau et se retrouva dans un pré, les roues en l'air. Trois automobilistes, qui suivaient, s'arrêtèrent pour prêter main forte et réussirent à remettre l'Opel sur la route.

On ignore les causes et les dégâts de cet accident, car, lors de l'arrivée de la police mandée par un témoin, voitures et conducteurs avaient disparu...

### † M. Martin Bagnoud

SIERRE — Ce matin, sera enseveli à Sierre, M. Martin Bagnoud, décédé à l'âge de 60 ans.

Bien connu dans la Cité du soleil, le défunt, qui fut un agent d'affaires avisé, était fort apprécié autant par ses qualités professionnelles que par son amabilité et son entregent. De tout le Valais central, on s'adressait volontiers à lui pour régler toutes sortes de questions commerciales.

Le « NR » compatit à la douleur de la famille dans la peine et lui présente ses condoléances émues.

†

Monsieur et Madame César PACCARD-GROSS, à Martigny-Bourg ; Monsieur et Madame René VOUILLOZ-PACCARD, à Martigny-Bourg ; Madame Marie-Louise PACCARD et son fils, à Genève ; Monsieur Albert PACCARD, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis CLARET-VOUILLOZ et leur fils Bertrand, à Orsières ; Monsieur Jacques PACCARD, à Monthey ; La famille de feu Henri PACCARD ; Madame Louise KUMMER-GROSS, à Lausanne ; ainsi que les familles parentes et alliées PACCARD, HERITIER, POUCHON, JACQUET, GROSS, ABBET, MARQUIS, JACQUERIOZ et CLARET, ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Monsieur Alfred PACCARD

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 54 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 28 février 1968, en l'église de Martigny, à 10 heures.

Prière de ne pas faire de visites. Je lève mes yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel Qui a fait les cieux et la terre. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### Le comité de l'Association valaisanne pour l'industrie de la pierre naturelle

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Madame Augustine LATHION

épouse et mère de ses membres MM. Jules et Pierre Lathion.

Les obsèques, auxquelles les membres sont priés d'assister, auront lieu le mardi 27 février 1968, à 10 heures, à Basse-Nendaz.

P 22618 S

### La Société des agents de la police cantonale valaisanne

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre d'honneur

### Monsieur Martin BAGNOUD

L'ensevelissement aura lieu le mardi 27 février, à 10 heures, à Sierre.

### La Société de secours mutuels d'Evionnaz

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

### Monsieur Henri MORET

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz, le mardi 27 février, à 10 heures.

### Le ski-club Salantin d'Evionnaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur Henri MORET

son membre d'honneur.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

Madame Edouard EPINEY-FAVRE, à Sierre ; Monsieur et Madame Victor EPINEY-CHABERT et leurs enfants Pascal et Yves, à Sierre ; Monsieur et Madame Louis EPINEY-CALOZ et leurs enfants Isabelle, Anne-Christine et Nathalie, à Sierre ; Monsieur et Madame Ignace EPINEY-MELLY et leur fils Patrick, à Sion ; Madame et Monsieur Jacques ZUFFEREY-EPINEY et leur fils Jean-Luc, à Chippis ; Monsieur Antoine EPINEY, à Sierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées EPINEY, FAVRE, ZUFFEREY, MELLY, FUMEAUX, SAVIOZ, REVEY, GENOUD, MONNET, BELLON, SALAMIN, FLOREY et VOCAT, ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Edouard EPINEY

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, survenu à Sierre, dans sa 61ème année, après une longue maladie chrétiennement supportée, et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre église Sainte-Croix, le mercredi 28 février 1968, à 10 h.

Départ du domicile mortuaire, rue de la Bonne-Eau 33, à 9 h. 45.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil la famille de

### Monsieur Gilbert TORNAY à Saxon

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, envoi de messages, de couronnes, de gerbes et de fleurs.

Un merci spécial au docteur Pasquier, à la Société de secours mutuels, à la classe 1900, ainsi qu'à Mme Cécile Motier, à Tovassière.

Saxon, février 1968.

### Le conseil d'administration et le personnel de l'entrepôt coopératif de Châteauneuf

ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Paul REMONDEULAZ

de Saint-Pierre-de-Clages

père de leur membre du conseil d'administration.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

P 22636 S

### Monsieur Oscar FONTANNAZ

Les familles parentes et alliées de remercient toutes les personnes qui, de près ou de loin ont pris part à leur grand deuil.

Un merci spécial au chœur mixte Sainte Marie-Madeleine, à la fanfare Concordia et au home Pierre-Olivier. Vétroz, février 1968.

P 22176 S

IN MEMORIAM

### Aldo BRUNI

27 février 1967 - 27 février 1968

Un an déjà que tu nous as quittés. Il est dur d'accepter que tu ne sois plus avec nous, mais ta présence vit dans nos cœurs. Ton souvenir nous aide à poursuivre notre route. Du ciel protège et aide ceux que tu as aimés et qui ne peuvent t'oublier.

ta femme, tes filles, tes parents, tes amis.

Une messe anniversaire sera célébrée à Ardon, mardi 27 février 1968, à 8 h.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie, les envois de messages, d'argent pour les messes, de couronnes et de fleurs, à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

### Monsieur Paul MICHAUD

à Bovernier, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces jours d'épreuve, leur exprime sa reconnaissance et les prie de trouver ici l'expression de sa gratitude.

Un merci spécial aux docteurs et au personnel de l'hôpital de Martigny, à la classe 1896, à la FOMH, au parti radical, au Secours mutuel et à la caisse de Crédit mutuel de Bovernier.

Bovernier, février 1968.

P 65225 S

## Madame Xavier WUILLOUD

née Marie-Thérèse PIOTA

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, survenu à Sierre, le 25 février 1968, dans sa 84e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire, clinique Sainte-Claire, Sierre.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, mercredi le 28 février 1968, à 10 h 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église de Monthey, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

# échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

## La spécialiste... spécialisée !

Chaque entreprise dispose de spécialistes. Aujourd'hui plus qu'autrefois la spécialisation s'accroît. Un directeur d'entreprise s'entoure de cadres. Il ne peut pas tout faire. Il ne peut pas tout surveiller.

Il est une petite entreprise où le chef est bien secondé.

Il s'agit du ménage. L'époux est aidé par son épouse. A juste titre d'ailleurs elle est désignée comme étant « la gracieuse moitié ».

On devrait le plus souvent la qualifier d'indispensable entier.

L'épouse, hormis son importante tâche de ménagère, joue un grand rôle. Elle apporte de précieux conseils. Elle est souvent cet indispensable catalyseur pour tempérer les réactions violentes. Par délicatesse, elle s'efface. Elle laisse facilement retomber les honneurs sur les épaules de l'époux alors que tout le mérite lui revient.

En définitive, cela fait plaisir à tous les deux. Je songe à l'épouse d'un représentant de la loi. Souvent elle apportera de précieux renseignements.

« J'ai entendu... J'ai vu ! »

L'épouse d'un homme politique ne manquera pas d'être une aide efficace. Elle ne participera pas directement à la campagne. Mais elle fera part de mises en garde, de prévisions très intéressantes.

Elle est moins dupe. Elle est moins naïve.

Elle sent beaucoup de choses.

Souvent, l'épouse, sans trop le montrer, est cette spécialiste spécialisée qu'il faut toujours consulter, à qui donner l'occasion de s'exprimer et surtout de qui il faut mettre en pratique les avisés conseils.

Ne l'oublions surtout pas.

— gé —

## Elle se mire au soleil avec un visage tout neuf



MOLIGNON — Une maison ancienne plus que centenaire, au bois bruni par le soleil et les intempéries, a changé d'aspect et de visage. L'architecte et les maîtres d'Etat ont réussi un coup de maître. Dans la petite agglomération, la nouvelle construction a gardé, malgré tout, son cachet. Elle cadre avec les autres bâtiments car elle est restée dans le style, dans le ton. Cet aménagement méritait d'être relevé. Notre photo : la nouvelle construction dans les vignes. — gé —

## OUVERTURE DU 65e COURS DE CAFETIERS

SIERRE — Hier lundi a débuté à l'Hôtel de Ville de Sierre, le 65e cours de cafetiers-restaurateurs et d'hôteliers.

A l'occasion de cette session, il faut remarquer le petit nombre d'inscriptions. Cela est dû au fait que la saison touristique bat son plein et qu'il est en ce moment difficile de quitter les établissements pour suivre un cours.

Sur les 57 candidats inscrits, 1/3 viennent du Haut-Valais et les autres du Bas-Valais. Durant ce cours qui se terminera le 7 mai pour les 41 cafetiers et le 29 mai pour les 16 hôteliers, toutes les branches du métier seront étudiées. Le service, la comptabilité, la cuisine, les vins, les boissons avec ou sans alcool, les lois sociales, les lois régissant la profession seront l'objet d'une étude sérieuse et approfondie. Les candidats hôteliers devront, eux, se pencher en outre sur le problème des taxes et règlements, sur le tourisme et la publicité et sur tous les travaux concernant l'aménagement d'un hôtel.

### UNE INNOVATION

Ce cours a été ouvert par M. Henri Arnold, président de la commission d'examen et représentant du Département des finances; l'on notait également la présence de MM. Pierre Moren, président de la Société valaisanne des cafetiers, Kuonen et Biderbost.

Afin de faciliter le travail des candidats une introduction détaillée a été faite. Chaque branche fut présentée et commentée. Cette nouveauté a été appréciée par les participants. D'autre part, dans le cadre du cours de cuisine un travail sera exécuté pour mettre en valeur les produits de notre agriculture. Comment améliorer et présenter nos plats valaisans pour satisfaire la clientèle nombreuse et exigeante.

A tous les participants nous souhaitons un bon et fructueux cours.

— Jo —

Notre photo : De gauche à droite : MM. Balet, président de la section de Monthey, Biderbost, Zufferey et Baumgartner, surveillant du cours.

## La misère l'avait poussée à abandonner son bébé dans une église

BRIGUE. — Notre correspondant d'outre-Simplon nous apprend qu'un drame de la misère vient de se dérouler dans la zone frontrière.

A la fin de la semaine dernière le sacristain d'une église de Novare eut la surprise de découvrir au pied d'un autel de la Maison de Dieu un enfant qui pleurait et à côté duquel se trouvait un gîte plus confortable à la créature abandonnée et âgée de quelques mois seulement et l'on se mit à la recherche de ses parents.

La police réussit à découvrir la mère qui habite dans une localité voisine de la frontière. Elle déclara se trouver dans l'impossibilité de nourrir son enfant par manque de moyens financiers. Elle prit tout d'abord la décision de le confier à un institut pour l'enfance mais, passant devant une église, elle eut subitement l'idée d'y déposer son fardeau tout en espérant que quelqu'un le prenne en charge.

Elle s'en est d'ailleurs bien repentie puisqu'elle souhaite reprendre son bébé. Cette pauvre mère mérite compréhension. Mais comme elle a violé le code pénal, la justice devra faire son devoir d'autant plus qu'elle a été dénoncée pour abandon d'enfant.

## CINEMAS

### ★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui : RELACHE  
Jeudi 28 - 16 ans révolus  
**LA BAIE DU GUET-APENS**  
Samedi et dimanche - 16 ans révolus  
**LE RETOUR DES 7**

### ★ Riddes - L'Abeille ★

**LA 25e HEURE**  
RELACHE  
Samedi et dimanche

### ★ Fully - Michel ★

Aujourd'hui : RELACHE  
Mercredi 28 - 16 ans révolus  
**LA BAIE DU GUET-APENS**  
Dès vendredi 1er - 18 ans révolus  
**UN HOMME ET UNE FEMME**

### ★ St-Maurice - Roxy ★

Aujourd'hui : RELACHE

### ★ Troistorrens-Forum ★

Aujourd'hui : RELACHE  
Samedi et dimanche  
**Fantomas contre Scotland Yard**

### ★ Monthey - Montheolo ★

RELACHE

### ★ Monthey - Plaza ★

Relâche toute la semaine

### ★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui : relâche

### ★ Bex - Rex ★

RELACHE

### ★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 26 février au dimanche 3 mars  
2e semaine du grand succès  
**Guerre et paix 1805**  
Ce film ne saurait être comparé à tous les autres films antérieurs à ce jour  
Faveurs suspendues  
Prix imposés 4, 5, 6 francs  
Parlé français - 16 ans révolus  
Scope-couleurs

### ★ Sion - Lux ★

Du lundi 26 février au dimanche 3 mars  
Louis de Funès se surpasse dans

### OSCAR

C'est le meilleur film de Louis de Funès  
Parlé français - 16 ans révolus

### ★ Sion - Capitoile ★

Du lundi 26 février au jeudi 29 février  
Audie Murphy - Linda Lawson dans

### La fureur des Apaches

Un western, des sensations à haute dose, du suspense de l'action  
Parlé français - 16 ans révolus  
Technicolor

### ★ Martigny - Etoile ★

Mardi 27 février - 18 ans révolus  
Dernière séance du film avec Pierre Brasseur :

### Le roi de cœur

Dès mercredi 28 - 18 ans révolus  
Jean-Paul Belmondo dans

### Le voleur

### ★ Martigny - Corso ★

Mardi 27 février - 18 ans révolus  
Dernière séance du film de guerre :

### La baie du guet-apens

Dès vendredi 28 - 18 ans révolus  
Elke Sommer et Sylva Koscina, dans :

### Plus féroces que les Males

## Un sauvetage par hélicoptère à 3 h. du matin

SION — M. Roland Grimm, de Martigny, moniteur de ski, s'adonnait à son sport favori, au début de l'après-midi, dans le secteur de la Crêtabesse. Le soir venu, M. Grimm n'étant pas rentré, on s'en inquiéta et des recherches furent organisées. Une colonne de secours découvrit le malheureux gravement blessé et dans un état comateux. M. Grimm avait fait une chute d'une trentaine de mètres. Fernand Martignoni, alerté, partit aux commandes de l'hélicoptère et, à 3 heures du matin, ramena le blessé à l'hôpital.

Hier, M. Grimm avait repris connaissance et les médecins, qui ne cachaient pas leur inquiétude, ont maintenant bon espoir.

## Conservatoire cantonal de musique

Chapelle du Conservatoire, mercredi 28 février 1968 (20 h 15)  
114ème Audition (19ème année)  
d'élèves du Conservatoire de musique de SION

Audition des classes d'orchestre  
Direction Mlle M. FIALOVITSH

Stradella	Sinfonia a tre, ré maj.	Grave, Allegretto, Grave, Allegro
Manfredini (orchestre)	Cncerto pour 2 violons sol min.	Adagio, Allegro Sol. : M. Carruzzo, A.-M. Hutter
M. GAFNER (chant)	Sierro B.	1) Se Florindo è fedele A. Scarlatti 2) Air extrait de « Don Juan » W.A. Mozart « Vedrai carino » Tapparel F. L'Ode au bisse (Jean Graven) G. Haenni
Stamitz (orch.)	Concerto pour clarinette sib. 2e et 3e mov.	Soliste J. Deléglise
Telemann (orchestre)	Concerto pour violon sol maj.	Vivace, soliste M. Reichenberg Largo, soliste A.-M. Hutter Vivace, soliste M. Hallenbarter
M. GAFNER (chant)	Pfammatter M.-Th. Duo extrait d'« Athalie » Mendelssohn Pfammatter X. Perruchoud F. Ave Marie G. Haenni Perruchoud F. Benedictus (duo) Ch. Haenni Tapparel F.	
Dittersdorf (orchestre)	Concerto pour clavecin la maj. avec orchestre	Allegro, Larghetto, Rondo Soliste A.-L. Cschwend

Durée approximative de l'audition : 75 minutes environ  
Le programme s'enchaîne sans interruption, chaque élève doit être prêt afin d'éviter toute perte de temps.

ENTREE LIBRE : une collecte sera faite à la sortie pour couvrir les frais d'organisation et d'orgue.

### UNIQUE GALA

## GILBERT BECAUD

Dimanche 4 mars 1968

Cabaret-dancing «La Matze» Sion

Billets : vente au dancing.

Faveurs suspendues

## Bon anniversaire, Mme et M. Jodry



NATERS — Il y a trente ans aujourd'hui que M. et Mme Otto Jodry — habitant actuellement à Martigny — ont convolé en justes noces. Ce fait n'est pas banal car ce couple jubilaire fonda un foyer heureux dans des conditions un peu spéciales. En effet, lui, né en Alsace et originaire de la Peuchapatte (JB), et elle, une demoiselle Eyer, de Naters, se connurent, par hasard, à la frontière helvético-allemande avant de s'unir devant Dieu et les hommes au seuil de la limite italo-suisse, alors que le canon commençait à se faire entendre tout autour de notre pays. Mais cela n'a absolument pas empêché ce couple de créer une belle famille unie qui, aujourd'hui, ne manquera pas de fêter les jubilaires que nous félicitons sincèrement en leur souhaitant encore de nombreux beaux jours.

## Les funérailles de M. Xavier Squaratti

GONDO. — Hier, la population de Gondo a fait d'émouvantes funérailles à M. Xavier Squaratti décédé à l'âge de 66 ans, après une maladie chrétienement supportée.

Le défunt était un citoyen respecté dans le village frontrière où, il avait élevé une grande famille et où il était aimé grâce à sa bonté et son savoir-vivre.

Au côté des autorités civiles et religieuses, on notait dans le cortège funèbre la présence de M. Meyer, juge cantonal.

A la famille de M. Squaratti, le « NR » présente ses condoléances sincères.

## NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Nouvelle  
« rébellion »  
de députés  
travailleurs

LONDRES. — Une partie de la gauche travailliste s'est symboliquement « rebellée » à nouveau lundi soir contre les restrictions prévues dans les dépenses sociales par le gouvernement : 20 députés travaillistes, conduits par M. Michael Foot, ont voté contre la décision d'augmenter les cotisations de la sécurité sociale.

Les « Six » ne devraient pas pousser les Etats-Unis  
au protectionnisme

ROME. — Les six pays du Marché commun sont divisés sur l'attitude à prendre vis-à-vis du programme de redressement de la balance américaine des paiements. Au cours de la réunion des six ministres des Finances qui s'est tenue lundi après-midi à Rome, M. Michel Debré, ministre français de l'Economie et des Finances, a maintenu la position intransigeante de la France à ce sujet, ajoutant même qu'aucun parlement européen n'accepterait de ratifier le Kennedy Round si les Etats-Unis demandaient que les pays de la communauté accélèrent unilatéralement le désarmement douanier. Il repousse en bloc toute tentative de faire payer à l'Europe son déficit.

M. Karl Schiller, ministre allemand de l'Economie, a, comme M. Debré, exposé à nouveau son point de vue sans rien y changer : les Etats-Unis devraient prendre des mesures intérieures, notamment fiscales, mais mieux vaudrait accélérer unilatéralement le désarmement douanier que de s'exposer à ce que les Etats-Unis imposent des taxes à l'importation et des ristournes à l'exportation. D'autant que, d'après certaines informations, ces ta-

xes et ristournes seraient d'un taux élevé et seraient en outre différentielles selon les produits et les régions du monde.

Pour M. Schiller, il faudrait définir une politique commune européenne pour amener les Etats-Unis à renoncer à l'imposition de ces taxes aux frontières.

Quant à M. Witteven, ministre néerlandais des Finances, il estime aussi que les Etats-Unis doivent prendre des mesures intérieures, mais que les pays à balance de paiement créditrice, c'est-à-dire l'Allemagne et la Belgique, devraient prendre des mesures expansionnistes pour aider les Etats-Unis, la balance des Pays-Bas ne permettant pas à ce pays de faire quoi que ce soit pour le moment.

L'imposition de taxes aux frontières n'est pas, selon lui, incompatible avec les règles du GATT.

M. Robert Henrion, ministre belge des Finances, a répondu à son collègue néerlandais que la Belgique avait déjà pris des mesures de relances et qu'il ne lui était pas possible de faire plus, compte tenu de la montée des taux d'intérêt.

M. Emilio Colombo, ministre italien du Trésor, parlant surtout en tant que président de la réunion, s'est borné à

déclarer qu'il ne fallait pas pousser les Etats-Unis au protectionnisme et que pour cela il fallait définir une position commune aux six.

Quant à M. Pierre Werner, président du Conseil et ministre des Finances du Luxembourg, il n'a pas fait allusion à la question.

M. Raymond Barre, vice-président de la commission économique européenne, a ensuite exposé le point de vue de la commission, qui se rapproche d'ailleurs beaucoup de la position française : les mesures américaines touchant au commerce mondial peuvent avoir des conséquences néfastes alors qu'elles ne sont pas de nature à rééquilibrer la balance américaine des paiements.

Il a rendu compte d'autre part des conversations tenues à Bruxelles avec une mission économique américaine : cette dernière a indiqué que les taxes aux frontières font partie intégrante du plan américain et que l'idée d'une accélération unilatérale du Kennedy Round verra d'un membre de la communauté.

M. Barre a souligné que la seule façon d'éviter à l'Europe les effets déflationnistes des mesures prévues à Washington était de définir une politique commune d'expansion, de baisse des taux d'intérêt et de mouvements de capitaux.

## Escroquerie ou marchandage ?

ZURICH. — La Cour suprême zuricoise a condamné lundi à 12 mois de prison, moins 136 jours de préventive, avec sursis durant 4 ans, une secrétaire d'hôtel de 52 ans, reconnue coupable d'escroqueries et de falsifications de documents.

L'accusée, employée dans un hôtel de la banlieue zuricoise d'octobre 1963 au

début de 1966, a détourné diverses sommes se montant, au total, à 113 400 francs. Elle a falsifié les écritures pour dissimuler ses vols. Elle a donné comme raisons de ses actes délictueux le fait qu'elle était l'amie d'un Tchèque, qui lui aurait soutiré 50 000 francs pour aller s'établir au Canada. Mais le tribunal n'a pas admis cette vue des choses, et est arrivé à la conclusion que l'accusée utilisait les sommes volées pour « se faire des amis ».

Toutefois, le sursis a été accordé parce que la personne s'est livrée à la police, et a déjà remboursé 15 000 fr.

Swissair reçoit  
son troisième DC-8-62

Le troisième DC-8-62 de Swissair est arrivé en Suisse le 25 février 1968. Le HB-IDG « Matterhorn » s'est envolé le même jour à 2 heures, heure suisse, de l'aérodrome des usines McDonnell Douglas, à Long Beach, Californie, et a atteint Kloten après un vol sans escale de 11 heures et 41 minutes.

La livraison du troisième DC-8-62 permettra à Swissair de mettre en service ce nouvel appareil long-courrier également sur l'Atlantique du Sud au cours de la première quinzaine de mars. Les vols DC-8-62 sur l'Atlantique du Sud seront effectués sous le sigle « Supersuizo ». Cette désignation sera ainsi réintroduite, elle avait été utilisée il y a dix ans pour les DC-7C « Seven Seas ».

Arrivée à Londres  
de 700 Asiatiques  
du Kenya

LONDRES. — Près de 700 Asiatiques, porteurs de passeports britanniques sont arrivés lundi à l'aéroport de Londres.

C'est l'afflux le plus considérable constaté en une seule journée. Plusieurs arrivées d'avions affrétés sont prévues au cours de la nuit.

L'exode du Kenya des Asiatiques — Pakistanais et Indiens — est provoqué par un projet de loi restreignant l'immigration dans le Royaume Uni et qui doit passer jeudi au parlement britannique.

## Nouveaux troubles dans l'île Maurice

PORT-LOUIS. — De nouveaux troubles ont éclaté entre Musulmans et Créoles dans la capitale de l'île Maurice, possession britannique de l'Océan indien, dont la population indigène est de langue française. Les troupes britanniques ont ouvert le feu lundi sur une foule qui pourchassait deux hommes. Une personne a été tuée et une autre blessée.

Le mois passé, des combats de rues entre Créoles et Musulmans avaient fait 24 tués. Pendant le dernier week-end, les forces britanniques ont dû de nouveau être mises en état d'alerte. Elles ont découvert de nombreuses armes et des explosifs.

Au début de février, un chef de bande musulman et un chef de bande créole ont été arrêtés. Les partis politiques déclinent toute responsabilité ou participation dans les bagarres et affirment que les troubles sont provoqués par des malentendus, des faux bruits et des heurts entre bandes armées.

L'île Maurice, colonie de la couronne, devrait devenir indépendante le 12 mars prochain. Elle compte près de 650 000 habitants. Les indigènes ou « Mauriciens » sont des créoles rappelant l'ancienne appartenance de l'île à la France, ainsi que des descendants d'esclaves noirs. Chrétiens, parlant un

français créole, ils ne forment plus qu'un petit tiers de la population. La majorité — plus des deux tiers — est aujourd'hui formée par des immigrants indiens à très forte natalité, de confession musulmane, hindouiste ou chrétienne-malabre.

Trafic de voitures volées  
entre Lyon et la Suisse

LYON. — Une trentaine de voitures volées à Lyon, et ayant subi des transformations ou portant de fausses plaques minéralogiques, roulent actuellement en Suisse : c'est ce que vient de découvrir la police française qui a procédé à l'arrestation de huit personnes et d'un garagiste de Bellegarde.

Ce dernier « transformait » les véhicules qui étaient ensuite pris en charge, en pleine nuit, par des Suisses (actuellement non identifiés) qui réussissent à leur tour à leur faire passer la frontière.

L'ouverture  
de la conférence  
de Budapest

BUDAPEST. — La conférence des 64 partis communistes s'est ouverte lundi à 17 heures (heure locale) au premier étage de l'hôtel Gellert de Budapest par une froide journée d'hiver. C'est sous le signe du secret que s'est tenue cette première séance ouverte à huis clos par une allocution de bienvenue d'une vingtaine de minutes prononcée par M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti hongrois.

Budapest :  
les partis absents

BUDAPEST. — Voici selon des sources non officielles, les partis qui étaient absents à l'ouverture de la conférence des partis communistes de Budapest, lundi soir.

Albanie, Soudan, Cuba, Haïti, Chine, Corée, Japon, Indonésie, Malaysia, Népal, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Thaïlande, Vietnam, Birmanie, Suède, Yougoslavie.

## Une mise au point de l'avocat d'Hispano-Suiza

La direction d'Hispano-Suiza (Suisse) S.A., Genève, communique qu'à la suite de l'incident au terme duquel M. O.

Buecker, membre de la commission d'enquête du Bundestag allemand sur « l'affaire HS-30 » a été suspendu de

ses fonctions pour avoir fait parvenir des procès-verbaux des sessions de la commission à des tiers — et notamment à Me Fritz Aretz, défenseur des intérêts d'Hispano-Suiza dans cette affaire —, Me Aretz a tenu à faire la mise au point suivante :

« Comme un certain nombre de témoins avaient, lors de leur audition, déformé la vérité — et cela sans qu'aucun démenti y soit apporté — de telle sorte que le travail de la commission d'enquête risquait d'être compromis, j'ai demandé l'année dernière à M. Buecker qu'il mette à ma disposition les procès-verbaux de ces auditions. Comme il s'agissait exclusivement de séances publiques auxquel-

les chacun — c'est-à-dire notamment la presse, la radio et la télévision — pouvait avoir accès, M. Buecker me déclara qu'il ne voyait quant à lui aucun inconvénient à me remettre ces documents, mais qu'il voulait auparavant obtenir encore l'autorisation formelle du président de la commission d'enquête. Il me fit parvenir quelques jours plus tard les procès-verbaux. En ce qui me concerne, je ne vois aucune prescription interdisant la transmission de documents de cette sorte si des motifs concrets le justifient. »

Rappelons que le président du Bundestag, M. Eugène Gerstenmaier, vient pour sa part de déclarer qu'il tient pour sans objet les accusations formulées contre M. O. Buecker.

Les chiens de « Liz » ne coûtent  
rien au trésor britannique

LONDRES. — Les chiens d'Elizabeth Taylor ne coûtent rien au trésor britannique et aucune force de police n'est détachée pour les surveiller. Cette assurance a été donnée lundi par M. Dick Taverner, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, dans une réponse écrite à la Chambre des communes.

Le député conservateur Reginald Bennett avait demandé quel était le prix de la surveillance des chiens de l'actrice qui, pour éviter d'être mis en quarantaine, sont restés à bord du yacht d'Elizabeth Taylor et de son mari Richard Burton. Le yacht « Beatriz » est amarré en face de la Tour de Londres.

M. Taverner a précisé qu'un inspecteur du port de Londres visitait périodiquement le yacht sans dépenses publiques supplémentaires.

M. POMPIDOU ET L'ACCORD  
ENTRE LA GAUCHE  
ET LES COMMUNISTES

PARIS. — La majorité gaulliste sera battue si tous les éléments anticommunistes ne s'allient pas à elle pour faire échec à l'opposition de la gauche non communiste et du parti communiste : cette déclaration du premier ministre Georges Pompidou a été le premier commentaire officiel à la suite de la conclusion de l'accord enregistré, samedi, entre la fédération de la gauche et le parti communiste.

TRAFIC DE STUPEFIANTS  
A LA NOUVELLE-ORLEANS

LA NOUVELLE-ORLEANS. — La police a arrêté, lundi, dans le célèbre « quartier français » de La Nouvelle-Orléans quatre personnes et saisi neuf kilos de marijuana. Cette quantité représente une valeur de 100 000 dollars.

## Poursuite sur l'autoroute

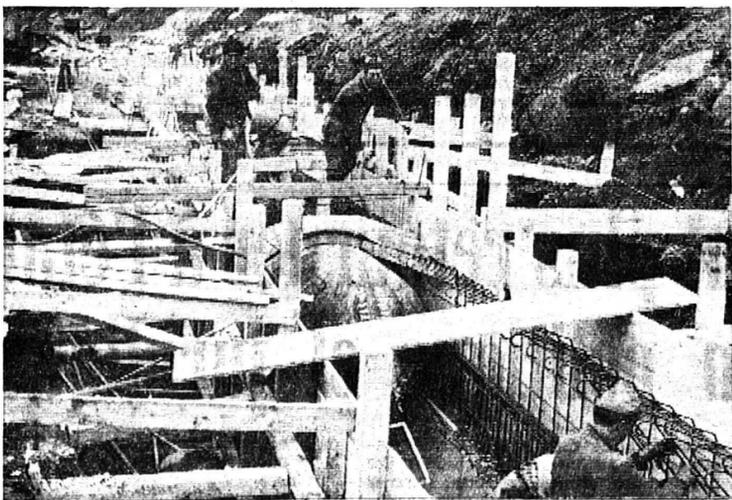
GENEVE. — A la suite d'une poursuite commencée sur la section genevoise de l'autoroute Lausanne-Genève et qui s'est terminée en rase campagne, dans la région du Grand-Saconnex, la police genevoise a arrêté un ressortissant français âgé d'une vingtaine d'années qui se trouvait au volant d'une voiture volée à Genève.

Des blindés vietcong  
près de Saïgon

SAIGON. — Des véhicules blindés ont appuyé les fantassins vietcongs lors d'un combat contre des troupes américaines à cent km environ à l'ouest de Saïgon. (Voir encore en page 14).

## HAUT-VALAIS

## La nouvelle canalisation de Naters



NATERS. — Dans une précédente édition, notre journal a parlé de la nouvelle canalisation que l'on construit actuellement sur le territoire de la commune de Naters. Notre document montre l'état présent des travaux qui sont effectués sur la base de la tech-

nique moderne. On distingue, au premier plan, le « ballon » de caoutchouc gonflé, autour duquel on coule le béton. Lorsque ce dernier s'est solidifié, il suffit de dégonfler le ballon pour le retirer et le replacer à l'avant.

Un câble tombe sur des skieurs  
QUATRE BLESSES

ZERMATT. — Un accident s'est produit, hier après-midi, sur le parcours du skiffil Trockenersteg Furg à Zermatt. Le lourd câble tracteur de ce skiffil est sorti de la grande poulie-support d'un des pylônes. Malgré le dispositif de sécurité, le câble est tombé jusqu'à la neige à un endroit déterminé, blessant quatre skieurs et skieuses. La plus grièvement atteinte est Mme Berger, de Genève, qui souffre notamment de plaies profondes à la tête. Une autre touriste, Mme Wenger, a subi des fractures de clavicule et de côtes. Le domicile de cette dernière ainsi que l'identité des deux autres victimes, toutes de Suisse, ne sont pas encore connus. Elles ont été hospitalisées à la clinique de la station.

Nous reviendrons plus en détail, dans notre prochaine édition, sur cet accident qui a causé un vif émoi parmi les skieurs.

300 000 alevins  
dans le lac Léman

MONTHEY. — Le Service cantonal de la Pêche, à Sion, soucieux du repeuplement des eaux vient de procéder au lancement dans le Léman de plus de 300 000 alevins de truites.

L'opération s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Elle eut pour théâtre les abords du lac, à Saint-Gingolph et Bouveret.

## NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

## Une princesse modeste



Sophie de Lieven, fille d'émigrés russes qui avaient un rang princier avant 1917, vient d'épouser un jeune Anglais de 25 ans, travaillant dans les textiles. Le couple s'est rencontré au collège technique de Bradford, où elle étudiait les langues et lui les textiles. Le fiancé n'a appris qu'après l'avoir demandée en mariage, qu'il allait épouser une princesse.

Voici Mme Bruce Avis, née princesse Sophie de Lieven.

● M. ANDREAS PAPANDEOU A ACCEPTÉ LA PRÉSIDENCE DU MOUVEMENT « PAK »

STOCKHOLM — M. Andreas Papandeou, fils de l'ancien premier ministre grec Georges Papandeou, a annoncé lundi après midi à Stockholm qu'il avait accepté la présidence du mouvement de libération national grec PAK.

## La censure sur les combats au Vietnam

SAIGON. — C'est la situation militaire générale actuelle qui a amené le commandement américain à prendre certaines mesures très restrictives concernant la divulgation des informations sur les combats au Vietnam, indique-t-on de source autorisée.

Dans un communiqué, le général Winant Sidle, chef des services d'information a annoncé en effet que, désormais, suivant les obligations tactiques, le commandement se réserverait le droit de refuser de communiquer à la presse le chiffre des pertes en hommes au cours d'un bombardement ou d'une attaque sur une base fixe, ou l'importance des dégâts matériels ou encore le nombre d'obus tirés et les points touchés.

## Les projets américains d'atterrissages lunaires

HAMBURG — Le professeur von Braun, père des « V-1 » et des « V-2 », tristement célèbres, a déclaré dimanche soir, à la télévision ouest-allemande que les Etats-Unis n'avaient pour le moment aucun projet concret pour installer une base militaire sur la lune. Le savant a cependant affirmé que les Américains ont d'autres projets, concernant les atterrissages lunaires, dès que le premier d'entre eux aura été réalisé. Il existe aussi des possibilités de poursuivre, au-delà des 18 heures primitivement fixées, le séjour « lunaire » des astronautes.

Ces mesures concernant principalement les opérations autour de Khe Sanh, de Tan Son Nhut, l'aérodrome de Saïgon, ou toutes les autres bases américaines qui pourraient se trouver prises sous le feu des canons ou des roquettes vietnams.

Le général Sidle a précisé que la publication de ces informations serait décidée suivant les contingences tactiques du moment. L'objectif du commandement est d'empêcher que ces informations ne puissent aider l'ennemi soit à rectifier son tir, soit à obtenir des détails sur l'efficacité de ce tir ou sur l'importance des effectifs qui restent sur place.

## LES PERTES DE L'AVIATION AMERICAINE

SAIGON. — Les pertes totales de l'aviation américaine au Vietnam étaient au 20 février de 3 360 appareils, avions et hélicoptères, au Nord et au Sud Vietnam, annonce lundi le commandement américain.

Mille neuf cent soixante-sept avions ont été détruits, dont 801 ont été abattus au Nord-Vietnam, 232 au Sud, et 934 ont été perdus par accident, ou ont été détruits au sol.

Quant aux hélicoptères, 1 393 ont été détruits, dont neuf ont été abattus au Nord-Vietnam, 535 au Sud et 849 ont été détruits au sol ou par accident.

## De Gaulle à l'honneur

BONN — A l'occasion du « lundi des roses », l'une des « trois folles journées » du carnaval, les Rhénans ont vu

défiler dans les rues de Duisbourg, de Cologne et de Mayence, des chars politico-humoristiques. Le général De Gaulle a été particulièrement à l'honneur : à Cologne on l'a vu, déguisé en Louis XIV, déclarant (en français) : « L'Etat c'est moi » ; ailleurs, déguisé en douanier français, demandant à ses partisans du Marché commun, en désignant « John Bull » : « Faut-il l'admettre ? » A Duisbourg, le professeur Barnard lui greffait « un cœur battant pour l'Angleterre » en pleine rue et sur un char.

## Chute mortelle dans les escaliers

ZURICH — Dimanche soir, M. Johann Wolfensberger, âgé de 68 ans, voulait se rendre dans les toilettes du buffet de la gare de Selnau. Malheureusement il fit une chute et tomba de quatorze escaliers. Emmené à l'hôpital avec une fracture du crâne, il devait décéder dans les premières heures de lundi des suites de cet accident.

## Deux « Mystères-4 » se heurtent en vol

MARSEILLE — Deux avions « Mystère IV » de la base aérienne de Solenzara (Corse), se sont heurtés en vol, à 14 heures (GMT), au-dessus de la Méditerranée et se sont abattus dans les flots.

Des recherches sont en cours pour retrouver les deux pilotes.

## Un impôt qui rapporte

LONDRES — Le ministère du Trésor de Grande-Bretagne vient de prélever un impôt de succession de taille : en effet, la somme qui lui a été versée atteint plus de dix millions de francs suisses. Elle provient de l'héritage de Mme Hannah Gubbay, décédée le 9 février. Cette personne, qui était une amie de la reine Mary et qui a tricoté les brassières de la reine Elisabeth, laisse une fortune, nette, de 1 096 110 livres. En 1939, elle avait elle-même hérité d'une riche cousine, et avait alors acquis, notamment, des automobiles et des avions, ainsi que deux maisons de campagne.

## Un savant tué par un colis piégé

LORAIN (Ohio). — La Sûreté fédérale américaine (FBI) et la police de Lorain ont ouvert une enquête à la suite de la mort, samedi, d'un savant de la NASA causée apparemment par l'explosion d'un colis piégé envoyé de Salt Lake City par un inconnu.

M. Samuel Hammons, 42 ans, spécialisé dans les questions biologiques, était employé au centre des recherches Le-

wis de la NASA. Jeudi dernier il avait été averti par une compagnie d'autocars qu'un colis qui lui était destiné était arrivé au bureau de la compagnie à Cleveland. Après en avoir pris livraison dans l'après-midi, il avait rapporté chez lui le colis et c'est apparemment en l'ouvrant dans la cuisine où il se trouvait seul que l'explosion s'est produite.

Le choc fut tel que M. Hammons a été projeté dans le jardin à travers une porte-fenêtre. Transporté d'urgence dans une clinique, le savant est mort sur la table d'opération.

La police et le FBI refusent de donner le moindre détail sur l'affaire. On sait toutefois que l'adresse de l'expéditeur inscrite sur le paquet était fictive et l'on croit savoir que le colis contenait de la dynamite.

## Vers la nouvelle Constitution grecque

ATHENES — « Le referendum sur la nouvelle Constitution se déroulera bien avant la date limite du 15 septembre qui avait été fixée », a annoncé lundi soir le vice-président du Conseil, M. Stylianos Pattakos, au cours d'une conférence de presse.

M. Pattakos a notamment déclaré que le gouvernement examinait actuellement le projet de Constitution présenté le 23 décembre dernier par le comité constitutionnel, mais qu'aucune modification n'y avait encore été ap-

portée. Précisant la procédure qui sera suivie pour établir le projet définitif qui sera soumis au referendum, M. Pattakos a dit : « Le projet du comité sera publié en même temps que le texte de la Constitution existante afin que l'opinion publique puisse comparer les deux textes. Une discussion publique par voie de presse — laquelle jouira dans ce domaine d'une liberté absolue — s'ouvrira alors. C'est après avoir pris connaissance de toutes les opinions que le gouvernement procéde-

ra aux modifications qu'il jugera nécessaires. »

M. Pattakos a ajouté que M. Georges Papadopoulos, premier ministre, exposerait lui-même très prochainement tous les détails de cette procédure.

Interrogé sur « la réélection triomphale » de Mgr Makarios le vice-président Pattakos s'est refusé à tout commentaires. Il a simplement déclaré : « Pour nous tous les Chypriotes — y compris les Turcs chypriotes — sont frères. » Le vice-président a confirmé au cours de sa conférence de presse que 6 officiers supérieurs avaient été arrêtés samedi matin et déportés dans différentes îles. « Cette mesure, a-t-il dit, a été prise pour des raisons de sécurité publique. Ils ne se tenaient pas tranquilles, ils avaient des contacts... »

## RESOLUTIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OUA

ADDIS ABEBA — Le Conseil des ministres de l'OUA a condamné « les agissements de plusieurs pays occidentaux pour la collaboration économique, financière et militaire qu'ils apportent à l'Afrique du Sud », et demande « que les pays de l'OTAN cessent immédiatement leur aide militaire au Portugal. »

## Mgr Makarios plébiscité

NICOSIE — L'archevêque Makarios a été réélu président de la république chypriote à la majorité de 95 pour cent des votants, selon les chiffres officiels publiés.

Il a obtenu 220.900 voix sur un total de 231.000 votants tandis que son concurrent, Takis Evdokas n'obtenait que 8.500 voix, soit 3 pour cent et que l'on comptait 16.000 abstentions, soit un

pourcentage particulièrement faible de 6 pour cent des inscrits.

Des milliers de Chypriotes grecs ont acclamé le président Makarios devant le palais présidentiel de Nicosie. Celui-ci, s'adressant à la foule a déclaré qu'il acceptait avec une profonde émotion le verdict populaire et qu'il n'épargnerait aucun effort « pour guider la nation chypriote selon les principes de ses intérêts nationaux ».

« Longue vie au président Mao », cri par excellence de la révolution culturelle.

On ignore si ces initiatives sont appliquées dans toute la Chine, ou s'il s'agit d'une spécialité pékinoise.

## Spécialité pékinoise ?

PEKIN. — C'est armés des pensées de Mao Tsé-toung et de leur habituel pistolet que les policiers pékinois assurent désormais la garde des missions diplomatiques et des immeubles résidentiels pour étrangers.

En effet, depuis hier matin, ces policiers arborent côté cœur, à la hauteur de la ceinture, le petit livre rouge des citations de Mao Tsé-toung, dans le but semble-t-il, d'indiquer aux passants quelle pensée les inspire dans l'accomplissement de leur mission.

D'autre part, la cérémonie de la relève des gardes a été légèrement modifiée pendant le week-end : après le salut et le garde-à-vous classique, les factionnaires échangent un tonitruant :

## LE CANADA VA DEMANDER 426 MILLIONS DE DOLLARS AU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

OTTAWA — Le ministre des Finances du Canada a annoncé lundi que son pays allait demander 426 millions de dollars, en fonds américains, au Fonds monétaire international.

## La crise de la cinémathèque française

PARIS — La puissante chambre syndicale des producteurs français de films a fait connaître sa position, lundi après-midi, dans la crise ouverte à la Cinémathèque française, par le remplacement du directeur, M. Henri Langlois, sous la pression des pouvoirs publics.

Les producteurs demandent d'urgence une réunion de l'assemblée générale de la cinémathèque et rappellent que le musée est constitué en grande partie par des films qui leur appartiennent. Les producteurs s'élèvent en outre contre le projet d'instituer en France un dépôt légal à l'instar de celui qui existe pour les livres (qui doivent être déposés, en deux exemplaires, à la Bibliothèque nationale).

D'autre part, de nombreux cinéastes américains parmi lesquels John Ford, Raoul Walsh, Howard Hawks, Robert Wise, King Vidor, Richard Fleischer, Vincente Minnelli, Robert Aldrich, Mark Robson, etc., ont adressé une lettre à Fritz Lang, un des premiers protestataires, pour l'avertir qu'ils interdiraient, comme lui, la projection de leurs films à la cinémathèque de Paris.

En fin d'après-midi, le président de la cinémathèque, M. Pierre Moïnot, a fait savoir dans un communiqué, qu'il allait à son tour demander à son conseil d'administration la réunion rapide de l'assemblée générale de la cinémathèque et « au plus tard dans la seconde quinzaine d'avril ».

## Israël ne veut plus retourner à l'état de confusion politique et juridique

JERUSALEM — « Le refus des Etats arabes de s'asseoir à la même table qu'Israël pour négocier sera considéré par nous comme équivalant à un refus de faire la paix », a déclaré M. Aba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, en présentant à la Knesset le budget de son ministère.

« Mais, a-t-il ajouté aussitôt, nous

avons modifié dans une certaine mesure notre attitude sur la question des négociations directes. Nous sommes prêts à toute réunion qui sera convoquée par l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies, le Dr Jarring, à tout endroit qu'il jugera bon. Nous estimons qu'en acceptant cette formule — que les Etats arabes ont

déjà acceptée précédemment — nous contribuons au succès de la mission Jarring. »

Le ministre des Affaires étrangères a révélé que des contacts entre Israël et le monde arabe avaient lieu par d'autres voies que celle du Dr Jarring. Les problèmes de frontières et de la paix ont été discutés au cours de ces contacts car, a-t-il précisé, « nous ne considérons pas le cessez-le-feu et le maintien sur les lignes de cessez-le-feu comme notre objectif final. »

Les contacts qui ont lieu actuellement avec les Etats arabes par l'intermédiaire de l'envoyé spécial de U Thant ou par d'autres voies ont seulement le caractère de « sondages » a toutefois souligné M. Aba Eban.

« Nous sommes décidés à ne plus jamais retourner à l'état de confusion politique et juridique et à la terrible insécurité dans laquelle nous nous trouvons il n'y a pas si longtemps », a encore déclaré le ministre israélien des Affaires étrangères en critiquant la position du maréchal Tito et de certains hommes d'Etat qui, selon lui, estiment qu'une solution du conflit israélo-arabe peut être trouvée sans négociations et sans accords écrits et signés.